

## Deux millions de doses arrivées à bon port *Un premier lot, en attendant*

*Reste à veiller à une gestion idoine de la campagne de vaccination*



Lire page 3

La Chambre des représentants et la Faculté de droit de Rabat-Agdal renforcent leur partenariat



Page 2

La seule vérité, c'est qu'ils mentent effrontément  
Pantins et commanditaires obnubilés par une guerre imaginaire



Page 5

Redressement graduel de l'activité économique nationale  
Le dynamisme des derniers mois s'avère insuffisant pour éponger les retombées négatives de la crise sur la croissance



Page 14

La FIFA et l'UEFA tentent de torpiller le projet de "Superligue"



Page 30

# La Chambre des représentants et la Faculté de droit de Rabat-Agdal renforcent leur partenariat

La Chambre des représentants et la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) de Rabat-Agdal ont signé, jeudi à Rabat, une convention de partenariat visant l'ouverture de la faculté sur son environnement, particulièrement sur l'institution législative.

Signée par le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, et le doyen de la FSJES de Rabat-Agdal, Farid El Bacha, cette convention s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat conclu en janvier 2020, entre la Chambre des représentants, le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

S'exprimant à cette occasion, Habib El Malki a souligné qu'il s'agit d'un partenariat très important qui offre l'opportunité à la FSJES de Rabat-Agdal et à la Chambre des représentants de s'ouvrir sur leur environnement.

"Nous allons déployer les efforts nécessaires et travailler avec le comité chargé du suivi de cet accord à partir du mois prochain, pour placer ce sujet au cœur des intérêts de la Chambre des représentants", a-t-il assuré.

Le doyen de la FSJES de Rabat-Agdal a, pour sa part, fait savoir dans une déclaration à la presse qu'il s'agit d'une convention très particulière et



la première du genre qui s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de la faculté sur son environnement, en particulier sur la Chambre des représentants.

"Cette convention va bénéficier aux étudiants-chercheurs à travers la mise en place de différentes formations", a relevé Farid El Bacha, ajoutant qu'elle vise, également,

l'accompagnement scientifique de la fonction législative qui ne se limite pas uniquement aux aspects juridiques, mais concerne également ceux économiques et sociaux.

La Chambre des représentants, le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Re-

cherche scientifique et les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique avaient signé, le 28 janvier 2020, un accord qui entend encadrer la coopération entre l'institution législative et l'université et lui donner une dimension institutionnelle de manière à assurer sa durabilité et son efficacité.

## La séance plénière du 1<sup>er</sup> février consacrée à l'appui du produit national

*Plusieurs rapports thématiques seront exposés en séances plénières*

Le bureau de la Chambre des représentants a décidé de consacrer la séance plénière mensuelle des questions de politique générale adressées au chef du gouvernement, prévue le 1<sup>er</sup> février, au thème : "La politique gouvernementale d'appui du produit national".

Lors de sa réunion hebdomadaire tenue lundi dernier sous la présidence de Habib El Malki, président de la Chambre des représentants, le bureau de celle-ci a, par ailleurs, décidé, en application des dispositions de l'article 109 du règlement intérieur de cette institution législative, d'exposer en séance plénière, les rapports relatifs aux consulats du Royaume à l'étranger et la situation de certains établissements pénitentiaires du Royaume, qui feront l'objet de présentation et de débat.

Selon un communiqué de la Chambre des représentants, le bureau a également décidé, conformément aux dispositions de l'article 125 du même règlement intérieur, de présenter le rap-

port relatif au système de santé, élaboré par le groupe de travail thématique à cet égard.

Il a, en outre, décidé, en application des dispositions de l'article 296 du règlement intérieur, de présenter le rapport élaboré par la commission du contrôle des finances publiques sur la Caisse de dépôt et de gestion "CDG". Le bureau a fixé deux séances pour l'exposé des rapports précités, à savoir mardi 2 et mardi 9 février 2021.

De même, le président et les membres du bureau ont fait état de l'importance des rapports élaborés et du haut niveau de professionnalisme qui ont caractérisé l'examen, la collecte d'informations, ainsi que l'émission des recommandations à leur sujet, soulignant leur vif intérêt concernant l'importance et la nécessité de l'interaction du gouvernement avec ces résultats.

Dans son exposé des activités de la Chambre concernant les missions exploratoires, le bureau de la Chambre a noté le rythme intense des travaux au

niveau du mécanisme de création des missions exploratoires et de leur grand intérêt porté sur des questions de grande importance.

Ainsi, la commission des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des Marocains résidant à l'étranger est préoccupée par la situation et la réalité dont souffrent de nombreux marocains, dont des femmes et des enfants, bloqués dans certains foyers de tension, comme la Syrie et l'Irak.

La commission des finances et du développement économique mène, également, une mission exploratoire sur les établissements de crédit et organismes assimilés, tandis que la commission des secteurs sociaux se consacre aux thèmes ayant trait aux établissements de protection sociale, à certains hôpitaux et centres de transfusion sanguine, à la direction des médicaments, et aux marchés conclus par le ministère de la Santé en temps de pandémie du Coronavirus. La commission des infra-

structures, quant à elle, s'intéresse au thème de la situation de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE).

Le Bureau a renouvelé son souci d'entourer cet aspect de contrôle de toutes les garanties de succès et d'efficacité, rappelant les pertinentes dispositions du règlement intérieur, ainsi que le cadre de référence modèle élaboré par le bureau de la Chambre sous forme d'un règlement intérieur qui contribue à encadrer cette action de contrôle.

Pour ce qui est de l'action législative, le bureau de la Chambre a relevé le bilan des travaux de la session jusqu'au 18 janvier, qui est au nombre de 26 textes législatifs, dont 4 propositions de loi adoptées par la Chambre lors de cette session, soulignant la nécessité de respecter le rendez-vous mensuel consacré aux propositions de loi et de programmer tous les projets de loi transmis aux commissions compétentes durant cette session.

# Deux millions de doses arrivées à bon port

## *Un premier lot, en attendant*

**A** lors que la pandémie de la Covid-19 continue de faire des ravages et au moment où les campagnes de vaccination s'enchaînent à travers le monde, plusieurs pays ont jeté leur dévolu pour l'approvisionnement en vaccins sur l'Inde qui a déjà lancé une méga-campagne de vaccination de ses 1,3 milliard d'habitants. En effet, à l'heure où nous mettions sous presse, vendredi en début d'après-midi, un avion marocain devait atterrir à Casablanca, en provenance de Mumbai avec, à bord, 2 millions de doses du vaccin Covishield AstraZeneca.

Développé par le groupe biopharmaceutique anglo-suédois AstraZeneca en coopération avec l'Université d'Oxford et fabriqué au Serum Institute of India, le plus grand producteur mondial de vaccins, le Covishield est à ce jour le seul vaccin à être avalisé au Maroc. Le ministre de la Santé, Khalid Aït Taleb, avait accordé, le 6 janvier, une autorisation temporaire d'utilisation d'urgence pour ce vaccin. Selon des sources bien informées, son déploiement dans plusieurs villes du Maroc devrait commencer dès l'atterrissage de l'avion à l'aéroport Mohammed V de Casablanca et le coup d'envoi de la campagne nationale de vaccination devrait être donné dimanche ou lundi au plus tard. La priorité sera notamment donnée aux personnels de première ligne, en l'occurrence le personnel de santé, les autorités publiques, les forces de sécurité et le personnel de l'éducation nationale, ainsi qu'aux personnes âgées ou fragilisées par des pathologies concomitantes et ce, avant de l'élargir au reste de la population. Deux doses sont nécessaires, différées de quatre à douze semaines.

Intervenant lors du rendez-vous mensuel de la Chambre des conseillers, mardi dernier, le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a affirmé que l'équipe gouvernementale a mis en place un programme de vaccination bien ficelé. Il a, dans ce sens, souligné que l'Exécutif en coordination avec les secteurs concernés, notamment les ministères de la Santé et de l'Intérieur et les autres intervenants, s'est engagé à préparer une vision intégrée de la stratégie de vaccination, en



termes d'identification des bénéficiaires, des cadres médicaux, des dispositions logistiques nécessaires, etc. Des ressources fi-



*Reste à veiller à une gestion idoine de la campagne de vaccination*

nancières adéquates sont également allouées pour garantir que ce processus soit libre et réussi, en respectant les normes professionnelles nécessaires. Près de 25.000 personnes ont été mobilisées pour la réussite de cette campagne et 3.047 stations fixes et plus de 10.000 points mobiles de vaccination sont prévus.

Selon le site d'information indien «Aajtak», l'Inde devrait livrer au Maroc 22 millions de doses mais le Royaume a commandé 65 millions au total, dont 40 auprès de Sinopharm (Chine) qui devrait effectuer les premières livraisons vers la fin du mois courant.

Si le Maroc a opté pour ces deux vaccins, c'est avant tout parce que se procurer le vaccin n'est pas le seul défi auquel nous devons faire face. Les vaccins actuellement inoculés en Europe ou aux Etats-Unis, ceux de Pfizer/BioNTech et de Moderna, utilisent la technologie novatrice reposant sur l'ARN messager et nécessitent un stockage à très basse température : -70 degrés pour le premier, -20 pour le second. Ce qui représente un véritable casse-tête logistique pour le distribuer, encore plus dans des

régions isolées et nécessite d'énormes capacités logistiques difficiles à réunir à l'heure actuelle sur l'ensemble du territoire national. "Les vaccins de Pfizer/BioNTech et Moderna ne sont pas adaptés au contexte africain. Vu les problèmes d'infrastructures en Afrique, il est impossible de stocker les vaccins aux températures requises", souligne Mamady Traoré de Médecins Sans Frontières. Dans de telles conditions, le déploiement du Covishield sera beaucoup plus facile.

Si son efficacité est inférieure (62 %) à celles des vaccins de Moderna (94 %) et de Pfizer (95 %), le produit d'AstraZeneca présente deux avantages majeurs qui permettront une vaccination à grande échelle dans des pays comme le Maroc: sa température de stockage se situe entre 2 et 8 degrés et les doses sont peu chères, autour de 2 euros l'injection, soit six à dix fois moins cher que chez d'autres concurrents.

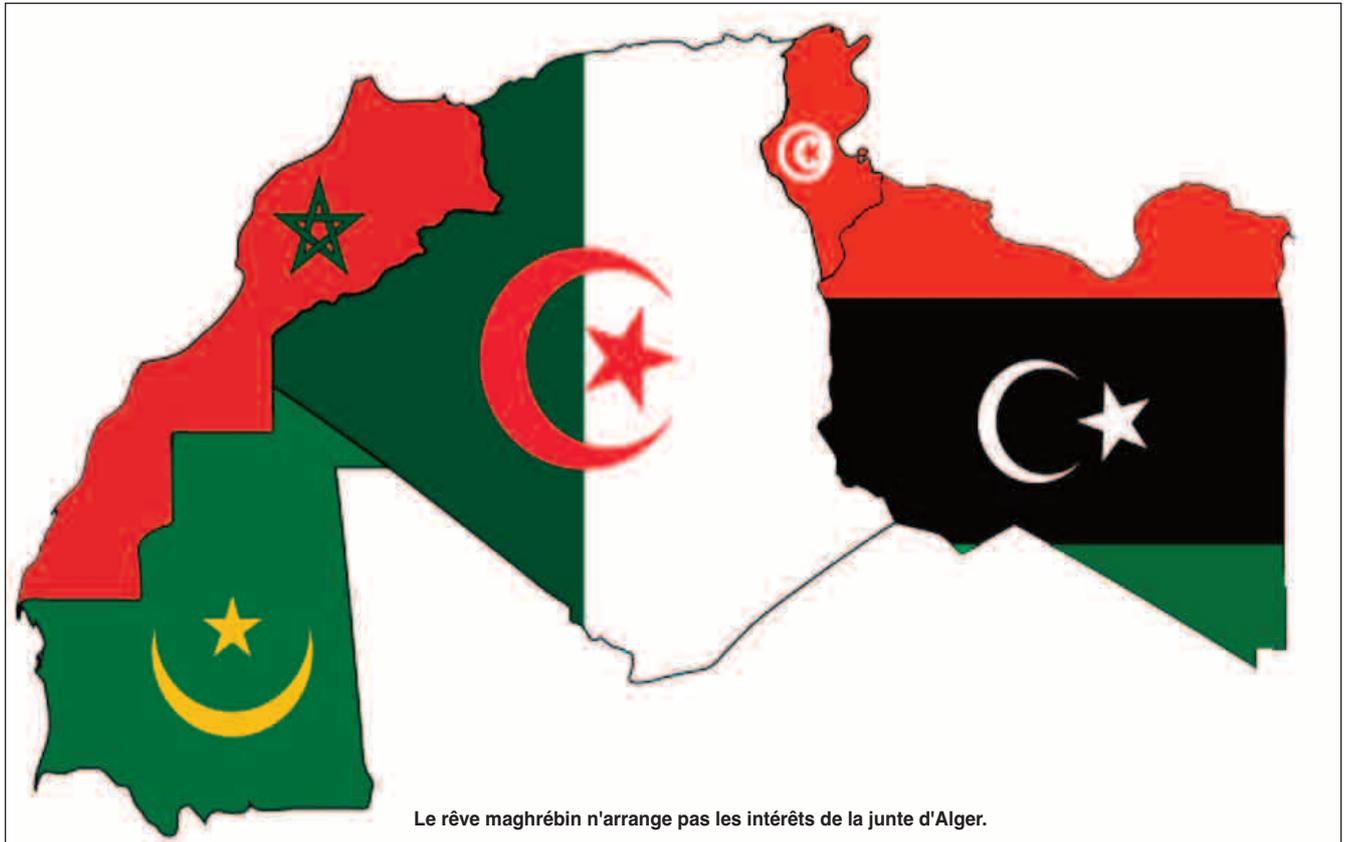
En plus, selon le chef du gouvernement, les deux vaccins commandés par le Maroc (AstraZeneca et Sinopharm) adoptent la technique classique de vaccination basée sur un "virus inactivé",

qui est «une technologie ancienne, éprouvée et sûre», dit-il. A l'instar du vaccin russe, ces deux vaccins utilisent comme vecteur viral un adénovirus (famille de virus très courants responsables notamment de rhumes). Dans le détail, il s'agit d'utiliser comme support un autre virus peu virulent, transformé pour y ajouter une partie du virus responsable de la Covid-19. Le virus modifié pénètre dans les cellules des personnes vaccinées, qui fabriquent alors une protéine typique du SARS-CoV-2, éduquant leur système immunitaire à le reconnaître.

Rappelons enfin que le Covishield est le premier vaccin dont les résultats d'efficacité ont été validés par une revue scientifique, The Lancet, le 8 décembre, qui le présente comme "sûr". Les effets secondaires du virus sont extrêmement rares à ce stade. Sur les 23.754 volontaires qui ont participé aux essais cliniques, seul un patient à qui ce vaccin a été administré a connu un effet indésirable grave susceptible d'être lié à cette injection. Il s'agissait d'un cas de myélite transverse (une atteinte neurologique rare).

Mehdi Ouassat

# Les dirigeants algériens isolés de la dynamique de l'histoire



Le rêve maghrébin n'arrange pas les intérêts de la junte d'Alger.

Le quotidien arabophone "Al-Ittihad Al-Ichtiraki" jette la lumière, dans son édition de jeudi, sur l'appel lancé par plusieurs intellectuels arabes pour mettre fin aux tensions dans la région du Grand Maghreb, notamment entre le Maroc et l'Algérie, dans lequel ils insistent sur l'importance du dialogue pour résoudre les différends entre les deux pays.

Dans un article de Talaâ Saoud Al-Atlassi, la publication s'étonne comment cet appel, dès sa réception par les décideurs algériens, s'est transformé en fourniture de la haine contre le Maroc et a alimenté l'hostilité et mis en branle la machine médiatique dirigée par l'armée algérienne contre le Royaume, mais aussi contre tout dialogue, toute résolution des différends et contre la fraternité, voire contre l'Algérie elle-même, en traitant le Maroc de "poignard empoisonné dans le dos de l'Algérie".

En revanche, affirme le quotidien, cet appel a été bien accueilli au Maroc où journaux et portails d'informations lui ont réservé de larges espaces dans leurs colonnes, étant donné qu'il relance l'appel marocain origi-

nal, fructueux, urgent, sincère et fraternel aux responsables algériens, les invitant à se libérer des fardeaux du passé et à se projeter vers un avenir porteur des aspirations des peuples du Grand Maghreb.

Dans ce contexte, l'auteur de l'article rappelle que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Croyant fervent, ne cesse de réitérer Ses appels au dialogue avec les dirigeants algériens, sans conditions et sans réserves, dans des discours officiels, dans lesquels le Souverain leur laisse pourtant le soin de proposer le sujet du dialogue, le niveau de représentation, son lieu et sa date, ajoutant que S.M le Roi tend toujours la main de dialogue à la présidence algérienne.

Saoud Al-Atlassi souligne, en outre, que l'Initiative marocaine d'autonomie pour résoudre le différend artificiel autour du Sahara marocain est l'expression concrète du Royaume de sa volonté constante pour le dialogue, pour une résolution pacifique et pour extraire l'Histoire du bourbier des "dunes de sable" qui entrave sa bonne marche depuis des décennies, relevant que cette proposition,

politiquement courageuse et historiquement clairvoyante, est reprise dans les dernières résolutions du Conseil de sécurité, qui insistent sur une solution politique réaliste, pragmatique et durable à la question du Sahara, basée sur le consensus.

Mais les dirigeants algériens, poursuit la publication, n'ont pas saisi l'importance de cette proposition comme outil devant leur permettre de se débarrasser d'un mouvement séparatiste qu'ils ont soutenu pendant plus de 40 ans, un soutien devenu un fardeau insupportable aussi bien pour les finances de l'Algérie que pour ses généraux et pour son peuple, faisant observer que les dirigeants algériens s'évertuent par contre à doper leur diplomatie en s'orientant, à titre d'exemple, vers l'Afrique du Sud ou en essayant de faire pression sur la communauté internationale à coups de "fake news" sur de présumées victoires de leur mouvement séparatiste dans des guerres imaginaires contre des postes militaires dans le Sahara marocain.

Ainsi, par leurs tentatives vaines, les dirigeants algériens

ont tout logiquement échoué à convaincre la communauté internationale et à duper le peuple algérien par leurs thèses chimériques et ne font, en revanche, que nourrir leur isolement sur la scène internationale, souligne l'auteur de l'article, mettant en relief la débâcle, l'anarchie et la perte de boussole du système algérien à tous les niveaux (...).

À la lumière de cette situation chaotique, la direction algérienne est donc incapable d'initier tout dialogue avec le Hirk populaire en Algérie, encore moins avec le Maroc, ou de rouvrir les frontières politiques et géographiques avec le Royaume, écrit le quotidien, soulignant que le dialogue est aujourd'hui une exigence internationale et que la proposition marocaine d'autonomie deviendra bientôt une résolution internationale.

Et de rappeler à cet égard les propos de l'ambassadeur de l'Allemagne à Rabat qui a affirmé, dans une récente déclaration à "Hespress", qu'il est "difficile de trouver une solution plus réaliste et plus fiable au différend régional autour du Sahara que la proposition d'au-

tonomie présentée par le Maroc".

L'auteur de l'article formule l'espoir que les dirigeants algériens se débarrassent de leurs directives et leurs orientations aujourd'hui dépassées en raison des changements stratégiques globaux et de l'évolution des ambitions et des aspirations du peuple algérien, mais aussi de la cause nationale, et ce afin d'assurer la paix dans la région et pour un Grand Maghreb uni.

Et de conclure que les intellectuels arabes amis, initiateurs de l'appel au dialogue, peuvent à présent se rendre compte que celui qui a provoqué ce conflit artificiel dans la région du Maghreb est celui-même qui cherche aujourd'hui à le pérenniser à cause de son entêtement, son rejet des appels internationaux à la paix et son manque d'interaction avec les changements politiques sur le terrain.

"Merci pour votre appel lancé au dialogue : Bienvenue ici au Maroc. En Algérie, la ligne de votre interlocuteur est occupée... !!!", ironise la publication.

*La seule vérité, c'est qu'ils mentent effrontément*

# Pantins et commanditaires obnubilés par une guerre imaginaire



Les médias de propagande de l'Algérie et de la fantomatique Rasd continuent de relayer de fausses informations sur une chimérique guerre des pantins séparatistes contre le Maroc.

Ainsi, le soi-disant secrétaire général du « ministère de la sécurité et de la documentation sahraoui », le dénommé Sidi Oukal, a récemment prétendu que les miliciens séparatistes ont mené « 510 opérations militaires contre l'armée marocaine en 67 jours de combats depuis la reprise de la lutte armée, en réponse à la violation marocaine de l'accord de cessez-le-feu, le 13 novembre dernier ».

Pis encore, ce responsable séparatiste n'a pas rougi d'avancer ce mensonge : les attaques fictives des séparatistes « ont causé des pertes humaines et matérielles considérables dans les rangs marocains ». Et de radoter : « La discrétion du Maroc à l'égard des batailles en cours sur le terrain est justifiée par le fait que reconnaître l'existence d'une guerre signifie la reconnaissance

de l'autre partie et les implications juridiques et économiques qui en découlent ». En fait, aucun média international, à l'exception bien sûr des organes de propagande du régime militaire algérien, ne parle de cette soi-disant guerre, tout simplement parce qu'elle n'existe que dans l'imaginaire des pantins séparatistes et de leurs maîtres à Alger. Mieux encore, la chaîne franco-allemande Arte a mis à nu dans son émission « 28 minutes », diffusée en décembre dernier, les fake news et autre fausses informations relayées par les machines de propagande du Polisario et ses soutiens au sujet des prétendues tensions dans le Sahara marocain.

Une autre contrevérité a été relayée par les médias de propagande du régime algérien et concerne la position du nouveau président américain, Joe Biden, à propos de la décision prise par son prédécesseur, Donald Trump, reconnaissant la souveraineté entière et pleine du Royaume du Maroc sur son Sahara.

« Quelques heures à peine

après la cérémonie d'investiture de Joe Biden comme 46e président des Etats-Unis, la Maison Blanche a procédé à la suppression, sur son site web, de la déclaration du président sortant Donald Trump, portant sur la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental », a souligné avec enthousiasme le quotidien algérien l'Express. Alors que la télévision algérienne Ennahar a affirmé : « Quelques heures après son investiture, Biden torpille la reconnaissance de Trump de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental ». La vérité est que toutes les annonces et activités du président sortant sont déplacées dans la section des archives une fois le nouveau locataire fait son entrée à la Maison blanche. En plus, aucune décision officielle n'a été prise par Joe Biden à ce sujet.

Par ailleurs, la télévision israélienne « I24news » a publié vendredi un article dans lequel elle a affirmé que « des médias israéliens ont rapporté, en se basant sur des sources au sein du

Parti démocrate, que Joe Biden s'est félicité de la décision du Maroc de rétablir ses relations avec Israël, ainsi que de la reconnaissance américaine du Sahara marocain, précisant que l'administration du nouveau président considère le Royaume comme un allié essentiel sur lequel elle peut compter comme étant un interlocuteur majeur en Afrique du Nord, excluant toute intention de la nouvelle administration d'annuler la décision de l'administration précédente ».

Elle a également souligné que les ennemis du Royaume et « de lobby américain qui travaille pour le compte de l'Algérie espèrent persuader l'équipe du nouveau président américain, Joe Biden, de revenir sur la décision américaine de reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara sous prétexte de préserver ses intérêts avec l'Algérie ». Et d'ajouter que les récentes déclarations du candidat de Joe Biden au poste de secrétaire d'Etat, Antony Blinken, montrent que « l'administration Biden évitera de prendre toute mesure révisant

les décisions signées par Trump et qui affecterait les relations d'Israël avec les pays arabes ».

Il convient de rappeler que le président sortant Donald Trump a pris une décision historique en reconnaissant la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud. Cette décision a pris de court notamment les dirigeants algériens qui ont décidé de destituer le directeur général de la documentation et de la sécurité extérieure, Mohamed Bouzit, et de le remplacer par le général-major Noureddine Makri, présenté comme un spécialiste dans l'affaire du Sahara marocain.

En plus, les caciques du régime ont multiplié les manœuvres, les pressions et les visites en vue d'obtenir un appui à leurs projets chimériques et de sortir de leur isolement sur la scène internationale, comme le montrent les récentes visites du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, à certains pays africains. Mais son projet est tombé à l'eau.

Mourad Tabet

## Accident de la route

Un total de 17 élèves ont été légèrement blessés à la suite d'un accident de la route survenu, jeudi, au niveau de la commune d'Oulad Sghir, à 20 kilomètres de Settat, apprend-on auprès des autorités locales de la province de Settat.

L'accident a eu lieu après une collision entre un bus de transport scolaire avec 28 élèves à bord et deux grands taxis, précise-t-on de même source.

Les autorités locales, les éléments de la Gendarmerie Royale et de la Protection civile se sont rendus sur les lieux pour apporter les premiers soins et évacuer les blessés à l'hôpital régional de Settat pour y recevoir les soins nécessaires. Une enquête a été ouverte à cet effet par les autorités compétentes pour élucider les circonstances de l'accident, selon la source.



## Tir de sommation

Un inspecteur de police de la brigade anti-gangs relevant de la préfecture de police de Casablanca a été contraint, jeudi, d'utiliser son arme de service pour neutraliser deux repris de justice qui ont agressé trois policiers et menacé la sécurité des habitants du quartier "Attacharouk" situé dans la zone de Bernoussi.

Le principal suspect a opposé une résistance violente au moyen d'un objet contondant et d'une bonbonne de gaz, tandis que son complice jetait des bouteilles en verre pour cibler les policiers, relève le communiqué, ajoutant que trois fonctionnaires de police ont été blessés au niveau de la tête, l'épaule et l'avant-bras.

Face à cette situation, un élément de la brigade anti-gangs a été contraint de tirer une balle de sommation pour repousser l'attaque et appréhender les deux mis en cause, précise la même source. Les trois policiers blessés ont été transférés à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires, alors que les deux suspects ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent afin d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire, conclut la DGSN.

# Des experts internationaux plaident pour une approche coordonnée de la lutte contre la corruption

*Un séminaire à distance organisé par l'INPPLC*

**D**es experts internationaux ont plaidé, jeudi, en faveur d'une approche solide et coordonnée de lutte contre la corruption au niveau mondial, dans l'objectif de venir en aide en cas d'urgence aux catégories concernées de manière transparente, globale et efficace.

Au cours d'un séminaire tenu à distance par l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC), en sa qualité de présidente de la troisième session de la Conférence des Etats parties à la Convention arabe contre la corruption, sous le thème "Promouvoir l'intégrité et prévenir les risques de corruption en temps de pandémie de Covid-19", les intervenants ont insisté sur le besoin de parvenir à un équilibre entre l'efficacité dans la lutte contre la crise sanitaire, d'une part, la prévention et la vigilance contre la propagation du phénomène de corruption, de l'autre.

A cette occasion, le président de l'INPPLC, Mohammed Bachir Rachdi, a souligné la nécessité de renforcer les capacités et d'approfondir la réflexion sur les moyens les plus efficaces pour concilier entre les mesures d'urgence et les mesures adoptées pour endiguer la crise et ses répercussions.

La crise actuelle et ses effets peuvent, selon lui, favoriser l'apparition des cas de corruption, un constat à confirmer par des données concrètes. A l'heure actuelle, la recrudescence observée du phénomène de la corruption ne peut être expliquée par la pandémie de Covid-19, mais il est certain que la crise a pesé plus lourdement sur les catégories les plus vulnérables, a-t-il expliqué.

De son côté, la vice-représentante régionale de l'Office des



Nations unies contre les drogues et le crime (ONUDC) pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, Mirna Bouhabib, a insisté sur l'adoption d'une approche coordonnée pour lutter contre la corruption au niveau mondial, dans l'objectif d'offrir l'appui et des incitations économiques en cas d'urgence aux bénéficiaires concernés.

Afin de mettre en œuvre les mesures prises pour endiguer la propagation du virus, les pays ont assoupli les mesures de contrôle et de surveillance, ce qui a créé des opportunités pour la propagation de la corruption sous diverses formes, a poursuivi Mirna Bouhabib. Et d'ajouter

que l'ONUDC reconnaît que l'élimination de la corruption est la clé de voûte pour la réalisation des Objectifs de développement durable, en plus d'exhorter les Etats parties à la Convention arabe contre la corruption à développer des systèmes efficaces de gestion des risques et de contrôle interne, comme moyen d'améliorer la transparence et la reddition des comptes dans la gestion des fonds publics.

De son côté, le directeur du département des affaires juridiques au Secrétariat général de la Ligue arabe, Yasser Abdel Moineim Abdel Adim, a indiqué que la Ligue place au premier rang de ses priorités la lutte contre la cor-

ruption puisqu'elle se dresse en obstacle entravant l'effort de développement et mettant en péril la stabilité.

La Ligue est également consciente du fait que la lutte contre la corruption doit incomber non seulement aux Etats, mais aussi aux organisations internationales et régionales, ainsi qu'aux individus et organisations de la société civile, a-t-il relevé.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la troisième session de la Conférence des Etats parties à la Convention arabe contre la corruption, en particulier la décision relative à la tenue régulière d'ateliers pour capitali-

ser sur les expériences et échanger sur les meilleures pratiques relatives à la mise en œuvre de cet instrument.

Il se tient dans un contexte inédit de crise sanitaire avec ses impacts négatifs sur le respect des normes de transparence et d'intégrité, notamment en matière des dépenses qui y sont associées.

Cette crise présente aussi le risque de créer de nouvelles formes de corruption et de saper les efforts nationaux entrepris pour lutter contre ce phénomène, en creusant davantage les disparités et les inégalités entre les citoyens et en portant atteinte aux droits fondamentaux.

# La contribution du Maroc au désarmement mise en exergue à Genève



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniber, a mis en relief, jeudi à Genève, la contribution du Maroc au désarmement, à la paix mondiale et à la sécurité globale.

Intervenant lors de la 1ère séance plénière de la Conférence de désarmement au titre de l'année 2021, il a relevé que la question du désarmement est placée par le Maroc parmi les priorités de sa diplomatie multilatérale, mettant en avant l'attachement du Royaume au mandat de la CD, à son importance capitale dans le système multilatéral de désarmement et à sa place hautement stratégique sur l'échiquier international.

Il a plaidé, à cette occasion, pour que la question des demandes de participation en tant qu'observateur aux travaux de la Conférence soit des plus diligentes et pour que les objections formulées soient levées sans conditions, soulignant le soutien du Maroc à la participation de l'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis en tant qu'observateurs.

"Les contributions de l'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis sont importantes, utiles et encourageantes pour nos travaux", a-t-il affirmé

Omar Zniber s'est attardé, par ailleurs, sur les multiples initiatives du Maroc, dans le domaine crucial du désarmement pour la paix et la sécurité dans le monde, tout en rappelant les différents rôles remplis dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre du traité d'interdiction des essais nucléaires, ainsi que les nombreuses présidences assurées.

Il a cité, à titre illustratif, l'organisation de la 16ème réunion régionale des Etats Parties à l'Afrique à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques à Marrakech, la coprésidence, depuis 2016, auprès des Pays-Bas puis du Canada, du Global Counter Terrorism Forum (GCTF), outre l'organisation en partenariat avec le Département d'Etat américain dans le cadre de l'Initiative globale contre le terrorisme nucléaire (IGTLN), d'un atelier international sur la détection nucléaire aux frontières terrestres et maritimes, tenu à Tanger.

Il a rappelé, de même, la ratification par le Maroc du traité de Pelindaba relatif à la mise en place d'une zone africaine exempte d'armes. L'ambassadeur a appelé, par ailleurs, à œuvrer en faveur d'une reconsidération des priorités stratégiques de la

Conférence à travers une meilleure concertation, permettant d'établir un momentum de grande importance sur les thématiques centrales que sont le désarmement nucléaire, la course à l'armement dans l'espace extra atmosphérique, la cybersécurité et d'autres échecs impérieux, comme le développement d'armes autonomes.

L'adoption d'un programme de travail et sa mise en œuvre demeurent la pierre angulaire pour cet objectif, sans laquelle aucune avancée réelle ne peut être inscrite, dans le sillage de confrontations et de mésententes profondes sur des visions diamétralement opposées d'un grand nombre de délégations, a-t-il enchaîné.

Tout en soulignant l'importance capitale de cette instance dans le système multilatéral de désarmement, il a "appelé à renouer avec le mandat initial de la CD et à lui permettre de négocier et d'adopter des instruments multilatéraux en matière de désarmement".

L'ambassadeur a appelé, de même, à se pencher sur les propositions et suggestions émanant de l'Agenda sur le désarmement du secrétaire général des Nations unies, lancé en mai 2018, qui contient des propositions à même de donner l'impulsion nécessaire à nos travaux.

## Vers la création de six centres de compétence

Six centres de compétence en éducation digitale (C-CoDE) verront le jour dans des universités africaines, et ce dans le cadre de l'initiative conjointe "Excellence in Africa" de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et de l'Université polytechnique Mohammed VI (UM6P) de Benguerir.

En effet, le Centre EXAF-EPFL vient de dévoiler les six premiers lauréats qui accueilleront les futurs centres de compétence en éducation digitale, à l'issue de la seconde phase de l'appel à candidatures pour la création des C-CoDE, lit-on dans un communiqué publié sur le site de l'UM6P.

Il s'agit de "The Nelson Mandela African Institution of Science and Technology" (Arusha, Tanzanie), "Moi University" (Kenya), "Kabale University" (Ouganda), "University of Abuja" (Nigeria), Ecole supérieure multinationale des télécommunications (Dakar, Sénégal) et de l'Université Nangui Abrogoua (Abidjan, Côte d'Ivoire).

La transition des universités vers l'enseignement numérique, avec l'intégration durable des outils et technologies numériques et l'adoption d'approches pédagogiques nouvelles, exige des compétences et des qualifications actualisées, souligne la même source, ajoutant que la création des C-CoDE, qui rassemblent ces compétences pédagogiques et technologiques sous un même toit, accompagnera cette transition numérique pour les universités sélectionnées et aura un impact élargi aux niveaux national et régional.

Au cours des années 2021 et 2022, le projet développera une partie "hard" et une autre "soft", note le communiqué, expliquant que "c'est la construction d'un studio avec l'équipement multimédia et l'infrastructure informatique nécessaire à la production des cours en ligne (MOOC-Massive Open Online courses), qui sera mise en place".



# Recul de l'abandon scolaire

55.200 élèves ont quitté les bancs de l'école en 2019-2020



La saison scolaire 2019-2020 a connu une baisse significative du nombre d'élèves ayant abandonné l'école dans les trois cycles de l'enseignement, s'élevant ainsi

à moins de 55.200 élèves, a indiqué, mardi à Rabat, le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

scientifique, Saïd Amzazi.

"Le pourcentage des élèves ayant abandonné l'école entre les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020 est passé de 2,7% à 2,1% dans l'enseignement pri-

maire, de 12,1% à 10,4% dans l'enseignement secondaire collégial et de 8,8% à 7,4% dans l'enseignement secondaire qualifiant", a expliqué le ministre lors d'un exposé sur les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'enseignement supérieur, présenté devant la Commission de l'enseignement, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants.

Saïd Amzazi a, de son côté, indiqué que le nombre d'établissements d'enseignement au titre de l'année scolaire 2020-2021 a atteint 11.487, dont 6.309 en milieu rural (55%), en plus de 13.155 écoles satellites, ajoutant que le nombre des internats est de 924 au niveau national, dont 575 en milieu rural.

Concernant l'élargissement du réseau des écoles communautaires, le ministre a fait savoir qu'au titre de l'année scolaire actuelle, leur nombre a atteint 188 écoles, soit 64 écoles supplémentaires par rapport à la saison scolaire 2017-2018, outre la planification de la construction de 104 autres écoles communautaires (45 écoles en 2021, 30 en

2022 et 29 en 2023).

Il sera également procédé à l'élaboration d'un nouveau programme pour élargir ces écoles à travers la construction de 150 unités durant la période 2022-2026 en partenariat avec la Banque européenne d'investissement (BEI), a-t-il poursuivi.

Saïd Amzazi a, par ailleurs, passé en revue les importantes mesures entreprises pour mettre en œuvre les dispositions de la loi-cadre 17.51, dont la réalisation d'une étude autour de l'évaluation du montant global de la réforme jusqu'en 2030, la mise en place des plans régionaux pour la mise en œuvre de la loi-cadre et du plan d'action des Académies régionales et des universités pluriannuelles 2021-2023, outre l'harmonisation du projet d'efficacité de la performance de l'année 2021 et du système de gestion budgétaire avec les projets stratégiques dédiés à l'application de la loi-cadre.

Parmi les importantes mesures figurent aussi l'élaboration d'un plan législatif et organisationnel qui comprend 81 textes de loi et documents référentiels, a-t-il ajouté.

## 15.956 demandes de divorce enregistrées par le tribunal social de Casablanca

5.394 dissolutions du contrat de mariage par consentement mutuel prononcées en 2020

Les statistiques du tribunal social de première instance de Casablanca ont révélé que les cas de divorce par consentement mutuel ou pour raison de discorde ont représenté, en 2020, plus de 97% du total des demandes enregistrées par ladite juridiction concernant la dissolution du contrat de mariage, dont le nombre s'est élevé à 15.956 actes.

Le procureur du Roi près cette juridiction, Malika Achkoura, a souligné dans une déclaration à la MAP, que malgré les conditions difficiles liées à l'épidémie du nouveau coronavirus, le tribunal a rendu son jugement dans 99,3% des demandes de divorce par consentement, qui ont totalisé 5.394 affaires, outre l'examen de 65% des divorces pour raison de discorde, dont le nombre s'est établi à 10.119 affaires.

Le taux élevé du traitement des dossiers de divorce par consentement s'explique notamment par la rapidité et la simplification des procédures, à la faveur de la mesure exigeant des époux de fournir un contrat légalisé par les autorités compétentes attestant leur accord préalable sur toutes les formalités et obligations, comme l'indemnisation, la pension alimentaire, la garde et le logement, surtout en cas d'enfants à charge.

Une analyse comparative des bilans des deux années écoulées fait ressortir que le nombre de ces deux types de dissolu-

tion du contrat de mariage a connu une baisse notable en 2020 par rapport à 2019, durant laquelle les cas de divorce à l'amiable ont totalisé 6.081 affaires, tandis que les séparations pour cause de divorce ont été de l'ordre de 12.924.

Pour Malika Achkoura, cette baisse est due à plusieurs facteurs, notamment la suspension exceptionnelle des audiences en vertu du confinement et aux mesures préventives prises par les autorités concernées en vue d'endiguer la propagation de l'épidémie, du 16 mars au 11 juin 2020.

Dès l'annonce du début du déconfinement, le tribunal a commencé à trancher dans les cas de divorce consensuel, au moment où les jugements dans les divorces pour cause de discorde ont été reportés au début de juillet, soit quelques semaines juste avant la période des vacances judiciaires, un autre facteur ayant impacté le rythme de traitement des dossiers.

Elle a, toutefois, précisé que durant le confinement, les magistrats du parquet sont restés en contact permanent avec cette catégorie de justiciables, ce qui a permis d'accélérer le prononcé de jugement dans 115 plaintes liées principalement à des expulsions du domicile conjugal en ordonnant le retour du mari ou de l'épouse au domicile conjugal.

Hormis les cas de divorce à l'amiable et le divorce pour cause de discorde, les

autres types de divorce prévus dans les chapitres 3 et 4 du 2ème livre du Code de la famille "restent très limités", a-t-elle insisté, soulignant, à cet effet, que seulement 50 cas de divorce pour préjudice, 2 cas de divorce pour défaut d'entretien et 101 cas de divorce pour absence du conjoint ou son emprisonnement ont été recensés en 2020.

L'examen approfondi des dossiers relatifs au divorce conformément à l'article 3 du Code de la famille, dans lesquels le parquet s'acquiesce d'un rôle central, certifie que les demandes de rupture du contrat de mariage n'excluent aucune tranche d'âge et n'épargnent aucune classe sociale ou niveau de scolarisation, a-t-elle soutenu.

Les divorces affectant les couples mariés pour une longue période entraînent inévitablement, en plus de la dislocation du foyer, des méfaits qui impactent négativement tous les membres de la famille, comme l'utilisation de la drogue, a-t-elle déploré.

Évoquant les causes du divorce, Mme Achkoura a indiqué qu'elles sont multiples et différent d'un cas à l'autre et d'une famille à l'autre, citant notamment les différends matériels, l'ingérence des membres de la famille, des difficultés dans les relations intimes, la violence conjugale et les causes personnelles.

Dans le souci de circonscrire le phé-

nomène du divorce, elle a jugé nécessaire d'activer et de renforcer la procédure et les mécanismes de réconciliation, le but étant de préserver la stabilité et la cohésion de la famille et de protéger les relations conjugales.

Quinze ans depuis la mise en œuvre du Code de la famille, a-t-elle fait remarquer, tout le monde sait désormais que, contrairement à l'ancienne Moudawana (Code du statut personnel), le divorce est aujourd'hui placé sous contrôle judiciaire, en vue d'assurer la stabilité de la famille et de la société dans son ensemble, en plus de renforcer la protection des droits de la femme et des enfants.

Elle a, en outre, indiqué que les principales nouveautés introduites par la loi N° 70.03, après son entrée en vigueur le 5 février 2004, figuraient notamment les dispositions consacrées à la résiliation et la dissolution du contrat de mariage et c'est à ce titre que le Code de la famille est considéré comme "une révolution législative" et un couronnement d'une lutte de longue haleine menée par les acteurs institutionnels et les organisations de la société civile de tous les horizons.

Dans la même veine, l'article 32 de la Constitution de 2011 souligne que la famille est la cellule de base de la société, afin de contribuer à préserver les droits des femmes et des enfants en tant que noyau de la famille marocaine.

Bouchta El Moumni, président de l'Université Abdelmalek Essaâdi de Tétouan

## *En matière de R&D, nous allons privilégier les axes thématiques qui répondent aux besoins des industries de la région*

# Entretien

Le nouveau président de l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE) de Tétouan, Bouchta El Moumni, a évoqué, dans une interview accordée à la MAP, ses priorités d'action, les principaux axes de son programme de développement de l'université pour la période 2021-2024, et le rôle que peut jouer l'université dans le renforcement de la dynamique de développement que connaît la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, ainsi que la situation actuelle et les perspectives de la recherche scientifique et de l'innovation à l'université.

**Quelles sont vos priorités d'action pour poursuivre le processus de développement enclenché par l'UAE et promouvoir son rayonnement ?**

Dans le cadre du programme de développement de l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE), nous allons achever les projets en cours, entamés par le président défunt, Mohammed Errami, et œuvrer pour l'exécution de projets ambitieux, visant à assurer une offre de formation initiale riche et diversifiée, une formation continue répondant aux besoins du secteur socioéconomique, une recherche scientifique innovante et appliquée, une gouvernance juste, rationnelle et transparente, un partenariat gagnant pour tous et une coopération multidimensionnelle.

Ces projets portent également sur l'accompagnement social des étudiants durant tout le cycle universitaire, et la prise en charge des étudiants et du personnel en situation de handicap.

**Comment est-ce que l'université peut contribuer à la dynamique de développement, tous azimuts, que connaît la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma ?**

L'UAE est déterminée à accompagner la dynamique de développement que connaît la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (TTA) en matière de formation, notamment dans le domaine de la formation continue pour accompagner le personnel de l'entreprise avec des formations continues diplômantes, certifiantes et tout au long de la vie.

Cet accompagnement passe également par la recherche-développement (R&D), en favorisant les axes thématiques répondant aux besoins de l'entreprise et des industries de la région, à travers la valorisation des produits de la recherche de l'université avec les partenaires socioéconomiques de la région, sous forme de brevets exploitables sur

le plan industriel et des conseils et formations entrepreneuriales.

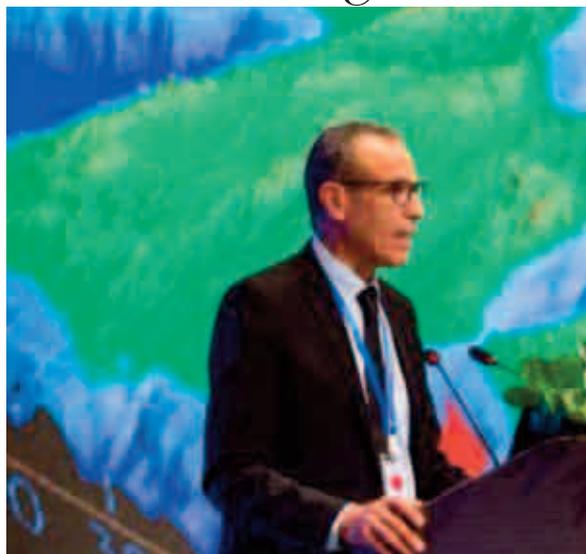
L'UAE et le Conseil de la région TTA ont réussi à mettre en place un partenariat exemplaire. Ainsi, des programmes de formations et de recherches seront développés pour accompagner et répondre aux différents besoins des industries automobile, aéronautique et touristique, des sciences médicales, pharmaceutiques, humaines et sociales, ainsi que des secteurs du tourisme, de l'agriculture, de l'économie bleue, de l'énergie renouvelable et du développement durable, en plus du BIG-Data et de l'intelligence artificielle.

**Quels sont les axes fondamentaux de votre programme de développement de l'université pour la période 2021-2024 ?**

Les principaux axes du programme de développement de l'université pour la période 2021-2024 portent notamment sur le développement d'une offre de formation (formation initiale, formation continue, formation tout au long de la vie et formation à distance), qui prend en considération les potentialités de la région et répond aux besoins du marché de l'emploi, à même de favoriser l'insertion professionnelle des lauréats de l'université.

Il s'agit également de la promotion de la recherche scientifique (fondamentale et appliquée) pour accompagner le développement socioéconomique aux niveaux national, régional et local, de la mise en place d'une gouvernance rationnelle et transparente avec reddition des comptes et égalité des chances, et de développement d'un partenariat public-privé multidimensionnel, tout en nous focalisant sur le partenariat à l'échelle de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Ce programme de développement s'assigne aussi pour objectifs d'œuvrer pour l'amélioration des conditions socioéconomiques du corps enseignant et



administratif de l'UAE et des conditions sociales des étudiants de l'université, ainsi que de mettre en place les outils nécessaires permettant d'accompagner les étudiants pour l'orientation, la réorientation et l'insertion professionnelle.

**Parlez-nous de la situation actuelle de la recherche scientifique et de l'innovation au sein de l'université ?**

Actuellement, la recherche scientifique de l'UAE s'articule autour de 110 structures de recherches (équipes et laboratoires), 4 centres de recherches et 3 incubateurs, 18 formations doctorales, cinq centres d'études doctorales (CED) et 4.082 doctorants.

Notre objectif est de faire de la recherche scientifique et de l'innovation une locomotive de développement de l'UAE et de la région TTA. Pour y parvenir, nous allons œuvrer pour le regroupement des structures de recherches autour d'axes thématiques, en vue d'atteindre des masses critiques considérables, la diversification des conférences et séminaires en faveur des doctorants, l'encouragement de la mobilité des doctorants à l'échelle nationale et internationale, et la sensibilisation et l'accompagnement des enseignants-chercheurs pour participer massivement aux différents appels d'offres aux niveaux régional, national et international.

Nous allons également nous pencher sur le regroupement des 5 CED en un seul CED à l'échelle de l'université et le doter des moyens humains et matériels nécessaires, pour une bonne gouvernance et une bonne gestion des affaires doctorales, l'encouragement des thèses en cotutelle avec nos partenaires étrangers, et l'instauration des primes pour encourager la production scientifique.

Il s'agit également d'encourager et favoriser la recherche-développement par des brevets à portée industrielle, re-

chercher des bourses du secteur public et privé, et de créer des revues indexées dans le domaine des sciences juridiques, économiques, humaines et sociales, à l'instar des revues du domaine scientifique et médical.

Nous aspirons aussi à promouvoir le classement de l'UAE pour qu'elle figure parmi le Top 3 des meilleures universités à l'échelle nationale d'ici 2023-2024, et à améliorer son classement à l'échelle internationale.

**Comment comptez-vous développer ce volet de la recherche scientifique pour améliorer la compétitivité de l'université et son classement à l'échelle nationale et internationale ?**

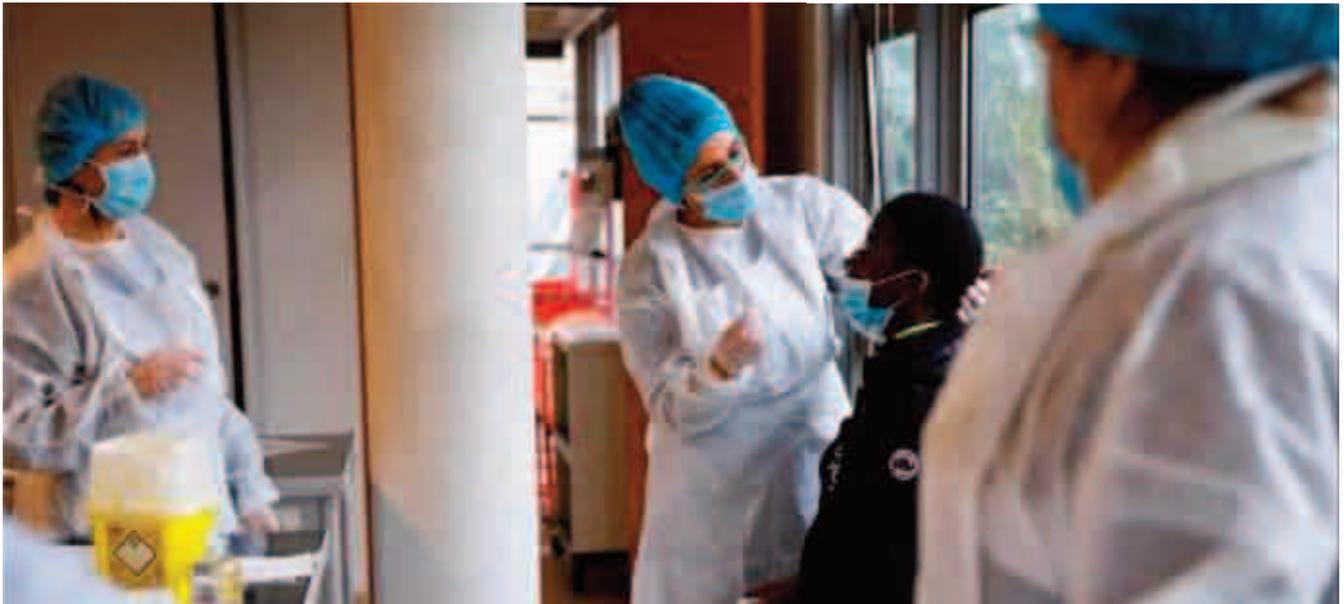
Nous allons créer de nouvelles structures pour le développement de la recherche à l'UAE, afin d'accompagner la dynamique à l'échelle régionale. Il s'agit notamment de la mise en place d'une cité d'innovation pilotée par l'UAE et le Conseil de la région TTA, pour valoriser les résultats de la recherche scientifique au profit du tissu productif, mettre à la disposition des entreprises les résultats de la recherche, le savoir-faire et les compétences de l'université, contribuer à l'amélioration du niveau technologique des entreprises, encourager le transfert technologique, promouvoir l'entrepreneuriat et favoriser la création de start-up innovantes, à travers le processus d'incubation.

Nous allons aussi créer un laboratoire d'épidémiologie moléculaire au sein de la Faculté de médecine à Tanger, un Centre d'innovation et un Observatoire régional université-entreprise.

Des axes thématiques prioritaires seront mis en évidence et développés dans le sillage de ce projet en parfaite adéquation avec les potentialités de la région, tout en impliquant les ressources humaines et matérielles de l'UAE.



## Mobilisation maximale aux Etats-Unis *L'Europe serre la vis*



**L**e président américain Joe Biden a promis jeudi une mobilisation digne de "temps de guerre" face au Covid-19, tandis que l'Europe, alarmée face à la propagation de nouveaux variants sur son sol, serre encore la vis.

M. Biden, dès le lendemain de son investiture, a ostensiblement pris le contrepied de la politique de son prédécesseur Donald Trump et dénoncé le "terrible échec" de la distribution des vaccins.

"Notre stratégie se fonde sur la science pas la politique, sur la vérité pas sur le déni", a-t-il lancé, signant une série de dix décrets alors que le pays affiche désormais un bilan de plus de 409.600 morts.

Dans un discours d'investiture au ton grave, Joe Biden avait prévenu mercredi que la Covid-19 s'apprêtait à connaître sa "phase la plus dure et la plus mortelle", et appelé les Américains à "laisser de côté la politique" pour affronter ensemble ce "sombre hiver".

Signant dès jeudi une série de dix décrets, il a annoncé que toute personne arrivant par avion aux Etats-Unis depuis un autre pays devrait présenter un test négatif à son arrivée et "observer une quarantaine".

Les Etats-Unis vont faire leur retour dans le giron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et "remplir leurs obligations financières envers l'organisation", a de son côté fait savoir l'immunologue Anthony Fauci, conseiller de la présidence.

Ils vont aussi rejoindre le dispositif Covax, mis en place par l'OMS pour distribuer des vaccins anti-Covid aux pays défavorisés.

M. Fauci a confié jeudi être soulagé de ne plus avoir à contredire Donald Trump, reconnaissant s'être trouvé dans des situations "inconfortables" avec le précédent président.

"Certains propos me mettaient mal à l'aise parce qu'ils n'étaient pas fondés sur la science", a-t-il reconnu, évoquant notamment le soutien affiché par l'ancien président à la très controversée hydroxychloroquine, un médicament antipaludéen qui s'est avéré n'avoir aucune efficacité contre le virus.

L'Europe des 27, réunie en soirée pour un sommet virtuel consacré à la pandémie, s'apprête également à serrer la vis.

"Nous sommes de plus en plus inquiets au sujet des différents variants" du coronavirus, a déclaré la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, estimant que "tous les voyages non essentiels" devaient "être fortement déconseillés".

A la veille du sommet, les Européens étaient parvenus à s'entendre sur une reconnaissance mutuelle des résultats des tests, à la fois PCR et antigéniques rapides, une avancée validée jeudi soir.

Pour détecter les mutations du coronavirus, la Commission européenne exhorte les Etats de l'UE à accroître le séquençage, jugeant le niveau actuel insuffisant. Elle les a aussi appelés à accélérer la vaccination.

Des objectifs soutenus par les 27, selon Ursula von der Leyen. "C'est un effort énorme mais c'est faisable", a-t-elle martelé.

La France a annoncé dans la foulée qu'elle imposerait à partir de dimanche aux voyageurs en

provenance d'autres pays européens la présentation d'un test PCR négatif réalisé 72 heures avant le départ. Paris n'exclut pas un troisième confinement en cas de détérioration de la situation.

L'agence européenne chargée des épidémies, basée à Stockholm, avait auparavant relevé à "élevé/très élevé" son évaluation des risques sanitaires liés aux nouveaux variants.

"Le message essentiel est de se préparer à une escalade rapide de la rigueur des mesures (pour contrer le virus) dans les semaines à venir afin de préserver les capacités de soins et d'accélérer les campagnes de vaccination", a-t-elle prévenu.



**En Afrique, le taux de mortalité y dépasse désormais la moyenne mondiale : 2,5% contre 2,2%**

Le parlement néerlandais a approuvé jeudi soir un couvre-feu nocturne, tandis que le Portugal va fermer ses écoles, crèches et universités pendant 15 jours et suspend les vols avec le Royaume-Uni.

Le variant anglais continue de se propager dans le monde, touchant au moins 60 pays et territoires.

En Afrique, la deuxième vague de l'épidémie se révèle également plus meurtrière. Le taux de mortalité y dépasse désormais la moyenne mondiale (2,5% contre 2,2%), a annoncé jeudi le Centre de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC).

La Sierra Leone, l'un des pays les plus pauvres au monde, déplore une augmentation "exponentielle" des contaminations et a décidé de boucler la capitale Freetown.

La Chine a, de son côté, procédé jeudi à l'évacuation d'un quartier résidentiel du centre de Shanghai, après la découverte d'au moins trois cas de Covid-19, les premiers signalés dans la gigantesque métropole chinoise depuis début novembre.

Les autorités chinoises avaient fait état mercredi de premiers cas à Pékin liés au variant anglais, et annoncé le confinement strict de cinq quartiers de la banlieue sud de la capitale chinoise.

Au Liban, le confinement strict a été prolongé de deux semaines. "Selon les critères de l'OMS, le Liban est actuellement au niveau 4: une épidémie incontrôlée, avec des capacités supplémentaires limitées pour le système de santé", a tweeté Firass Abiad, directeur du principal hôpital public mobilisé dans la lutte contre le coronavirus.

En Colombie, où une deuxième vague de contaminations menace de submerger les hôpitaux, le seuil des 50.000 morts du Covid-19 a été franchi jeudi.

Et au Brésil, la ville de Rio de Janeiro renonce à organiser en 2021 son célèbre Carnaval. "Il me paraît insensé d'imaginer à cette heure que nous pourrions organiser le carnaval en juillet", a justifié le maire Eduardo Paes.

La pandémie a fait au moins 2.075.698 morts dans le monde, selon un bilan établi jeudi par l'AFP à partir de sources officielles.

Le variant sud-africain du coronavirus se diffuse lui plus lentement et est présent dans 23 pays et territoires, soit 3 de plus qu'au 12 janvier, a précisé l'OMS.

L'OMS a aussi indiqué suivre la diffusion de deux autres variants apparus au Brésil, le P1, signalé dans l'Etat de l'Amazonas et détecté aussi au Japon sur quatre personnes venues du Brésil, et un autre variant.

Face à une situation de plus en plus hors de contrôle, la vaccination de masse se poursuit.

Plus de 54 millions de doses de vaccins anti-Covid-19 ont été administrées dans au moins 63 pays ou territoires, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles jeudi à 12H00 GMT.

Mais l'accès aux vaccins est très inégal, 12 pays concentrant plus de 90% des doses injectées.

Le site du plus grand fabricant de vaccins au monde, l'Institut Serum (Serum Institute of India), a été le théâtre jeudi d'un incendie, qui a fait cinq morts. Mais l'entreprise l'assure, le feu n'a pas affecté sa production.

# En Espagne, les hôpitaux paient cher les fêtes de Noël

"Cela fait des semaines qu'il est compliqué d'avoir des lits disponibles", déplore Mati Gracia, médecin à l'Hôpital del Mar de Barcelone qui se prépare à accueillir une patiente dans une unité de soins intensifs submergée par la nouvelle vague de la pandémie en Espagne.

"Nous avons entamé la journée avec deux lits libres mais nous avons déjà une admission et nous attendons la deuxième. 100% de l'unité de soins intensifs va être de nouveau occupée", ajoute cette médecin de 43 ans, d'une voix résignée.

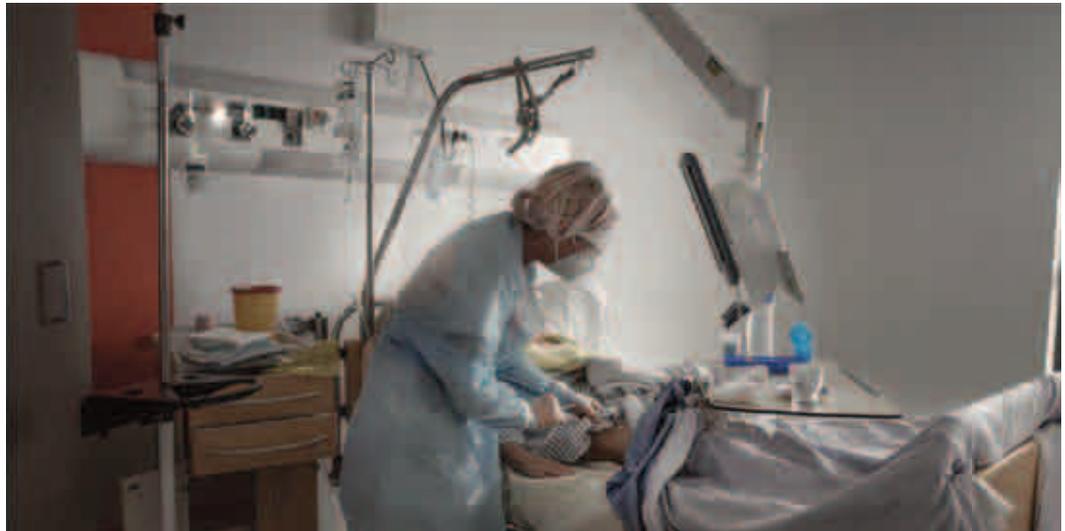
Comme redouté, les fêtes de fin d'année, facilitées par l'assouplissement des restrictions, ont fait bondir les contagions à des niveaux record alors que l'Espagne compte déjà officiellement plus de 2,4 millions de cas et plus de 55.000 morts.

Conséquence, selon les chiffres du gouvernement, le nombre d'hospitalisations et d'admissions en soins intensifs a grimpé respectivement de 82 et de 60% en seulement deux semaines, obligeant notamment l'installation d'hôpitaux de campagne à Valence (est).

Face à la mer Méditerranée, l'Hôpital del Mar, créé en 1905 pour soigner les marins atteints de maladies infectieuses, consacre déjà quatre de ses douze étages aux patients Covid.

Pour son directeur, Julio Pascual, "ce n'est pas le tsunami que nous avons vécu en mars ou avril, mais c'est pire que lors de la deuxième vague" de l'été et de l'automne.

"En novembre, l'unité de soins intensifs n'était pas complètement pleine de patients Covid. Maintenant, si", ajoute-t-il depuis son bureau au sommet de l'hôpital, avec vue sur les



plages barcelonaises.

Dix étages plus bas, dans un concert de bips alertant sur l'état de patients pour la plupart intubés et inconscients, les personnels de l'unité de soins intensifs n'ont pas une seconde de répit.

Ils allongent un patient sur le ventre pour faciliter sa respiration, scrutent une radio montrant des poumons blanchis par une pneumonie tandis qu'un kinésithérapeute fait bouger les membres d'une femme endormie.

"Admission imminente", hurle l'interphone. "Avez-vous des bouteilles d'oxygène?", "du matériel d'intubation?", peut-on entendre tandis que huit soignants entourent une patiente arrivée sur un brancard.

"Nous sommes fatigués, nous sommes dans la même situation de-

puis un an", soupire le Dr Gracia.

"Nous savions qu'après Noël, cela allait se produire, car les restrictions n'étaient pas sévères" et "maintenant, nous ne savons pas jusqu'où ça ira", souffle le médecin qui espère que le système hospitalier "ne s'effondrera pas".

Hors du service de soins intensifs, la situation est la même.

Après quarante jours d'hospitalisation, Dora Lopez, 71 ans, attend de pouvoir sortir. Arrivée mi-décembre "avec une forte fièvre", cette femme atteinte du Covid-19 a été dirigée peu après vers l'unité de soins intensifs.

"Les premiers jours en soins intensifs, je n'en pouvais plus, j'étouffais", raconte Dora, qui terminera sa convalescence chez elle.

Six sorties étaient prévues ce jour-là au sein du même étage mais déjà 13

nouveaux patients attendaient leur admission aux urgences.

"Nous nous efforçons d'accélérer les sorties pour que l'hôpital ne s'effondre pas, mais il y a toujours plus de monde", explique Silvia Gomez, infectiologue.

"Emotionnellement, nous sommes touchés, affectés. Et quand tu sors dans la rue, tu vois que les gens ne respectent pas (les normes sanitaires) et tu te sens incomprise, comme s'ils ne se rendaient pas compte de nos efforts", poursuit cette femme de 39 ans.

Une étude menée par le centre de recherche du même hôpital auprès de 10.000 professionnels de santé espagnols a montré que 45% d'entre eux souffraient de troubles psychologiques à la fin de la première vague de la pandémie.

28% présentaient des signes de dépression, un taux six fois plus élevé que dans la population générale, et 3,5% ont même pensé au suicide, explique le directeur de cette étude, Jordi Alonso.

"Ici, nous avons tous pleuré. De nombreux collègues ont été très touchés. Et tant que tout ceci ne sera pas fini et que nous ne retrouverons pas un peu de normalité, ils continueront à en souffrir", confie Carla Molina, infirmière de 29 ans.

Le début de la campagne de vaccination fin décembre leur permet au moins de commencer à voir la lumière au bout du tunnel.

"Nous atteindrons cette lumière cette année, mais nous savons qu'en 2021, il y aura encore (...) une longue bataille à mener", prévient Julio Pascual.

## En plein confinement, le Portugal s'apprête à reconduire son président

Les Portugais sont appelés à voter dimanche pour une élection présidentielle d'avantage marquée par son contexte sanitaire dramatique, qui vient d'obliger le pays à se reconfiner, que par la prévisible reconduction du candidat sortant, le conservateur Marcelo Rebelo de Sousa.

Face à l'explosion des cas de Covid-19, qui a propulsé le Portugal au premier rang mondial en nombre de nouvelles contagions par rapport à sa population, aucun meeting classique n'est prévu vendredi, dernier jour de campagne électorale avant la traditionnelle "journée de réflexion".

L'état d'urgence sanitaire en vigueur depuis début novembre et le deuxième confinement général imposé il y a tout juste une semaine n'auront pas eu raison d'un calendrier fixé par une loi électorale gravée dans le marbre.

Devant l'impossibilité de repor-

ter le scrutin, candidats et observateurs redoutent une abstention record, qui jette une incertitude sur les prévisions des sondages, pour tant unanimes à pronostiquer la victoire de l'actuel président, dès le premier tour.

Afin d'encourager la participation des quelque 9,8 millions d'électeurs inscrits, dont 1,5 million à l'étranger, les autorités électorales ont pour la première fois organisé dimanche dernier une journée de vote par participation.

Près de 200.000 électeurs ont répondu à l'appel, mais les images des longues files d'attente qui se sont formées devant certains bureaux de vote, notamment à Lisbonne, n'ont pas eu l'effet rassurant escompté.

Des volontaires se sont même déplacés porte-à-porte pour recueillir les bulletins de quelque 13.000 personnes placées en quarantaine ou confinées dans des mai-

sons de retraite.

S'ajoutant aux records de morts qui se succèdent chaque jour, la fermeture des écoles pendant quinze jours, effective à partir de vendredi, était encore un signal que l'heure était au confinement strict.

"Il y a un an, cette élection s'annonçait comme une promenade de santé" pour le président sortant, un ancien professeur de droit de 72 ans, devenu célèbre en tant que commentateur politique à la télévision, mais "cela pourrait ne pas être aussi simple", selon la politologue Paula Espirito Santo, de l'Université de Lisbonne.

"Il suffit d'une abstention de 70% pour rendre un second tour quasiment inévitable", s'est inquiété cette semaine M. Rebelo de Sousa, cherchant à faire monter les enchères alors qu'aucun de ses six adversaires ne semble en mesure de réaliser un exploit.

Les quatre présidents qui'a-

connus le Portugal depuis l'avènement de la démocratie, en 1974, ont tous été réélus dès le premier tour.

Resté très populaire depuis son élection, il y a cinq ans, l'actuel chef de l'Etat a cohabité sans accroc majeur avec les socialistes du Premier ministre Antonio Costa qui, pour s'éviter une défaite assurée, n'ont présenté aucune candidature.

Face à ce scénario à faible suspense, le président sortant risque d'avoir du mal à motiver ses partisans, d'autant qu'une partie de la droite lui reproche d'avoir été conciliant envers l'exécutif, arrivé au pouvoir juste avant lui grâce au soutien de la gauche radicale.

La principale surprise du scrutin pourrait donc venir du candidat de droite populiste André Ventura. Après avoir fondé le parti antisystème "Chega" ("ça suffit!"), alors qu'il venait à l'origine de la même formation de centre droit que le président sortant, ce juriste de 38

ans est entré au Parlement lors des législatives de 2019, avec 1,3% des voix.

S'il obtenait dimanche près de 10% des suffrages, comme le prévoient certaines enquêtes, "ce serait pour lui un excellent résultat", a commenté à l'AFP le politologue Antonio Costa Pinto, de l'Université de Lisbonne.

La majorité des sondages le placent toutefois en troisième position, au coude à coude avec l'ancienne eurodéputée socialiste Ana Gomes. Critique du Premier ministre socialiste, cette diplomate de carrière est devenue une éminente militante anticorruption avant de se lancer à 66 ans dans cette course présidentielle.

Au Portugal, le chef de l'Etat n'a aucun pouvoir exécutif mais joue un rôle d'arbitre en cas de crise politique, et il peut dissoudre le Parlement pour convoquer des élections législatives anticipées.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

|                          |                        |                        |                                      |                         |                                    |                                     |                             |
|--------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------------------|-------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|
| PORTÉE                   | PARÉE<br>VENTILÉE      | PARTIE<br>DE<br>BRIDGE | VENUS<br>AU<br>MONDE                 | MORTELE                 | CONNU<br>ROUGE<br>POURPRE          | POIVRÉS                             | DÉFÉR-<br>ENCE              |
| NASEAU                   |                        |                        |                                      | ÉGÉRIE                  |                                    |                                     |                             |
| VENGEAN-<br>CE<br>CORSE  |                        |                        |                                      | LETTRES<br>DE<br>TANGER |                                    | CRACK<br>PARTIE<br>D'ALTO           |                             |
|                          |                        | CRISE<br>DE<br>LARMES  |                                      |                         |                                    |                                     |                             |
| DARON                    |                        |                        | TÊTE<br>DE<br>LOUP                   | GAINÉ                   |                                    |                                     |                             |
| TANGIBLE                 |                        |                        | GOULOT                               | MAÎTRE<br>CARRÉ         |                                    |                                     |                             |
| DÉBUT<br>DE<br>GESTATION |                        | MER<br>SUPÉ-<br>RIEURE |                                      |                         |                                    | ROMAINS<br>SAVOIR-<br>FAIRE         |                             |
| GRAND<br>OURS            | LETTRES<br>DE<br>MILOS | LA COULEUR<br>DU CIEL  |                                      | ARRÊT                   |                                    |                                     |                             |
|                          |                        | BRÏSE                  |                                      |                         | LETTRES<br>DE<br>BARTHES<br>CHANCE |                                     | À<br>LA MOPE CANOË          |
| CHOISIE                  |                        |                        | CONSPUÉ                              | MUSA                    |                                    | A<br>L'ENVERS:<br>PRÊT-À-<br>MONTER |                             |
| BALAI                    | FANFARE                |                        |                                      |                         |                                    | OTAN<br>SODIUM                      |                             |
|                          | NAVIRE                 |                        |                                      |                         |                                    |                                     | POISSON<br>OSSEUX<br>RADIUM |
|                          |                        | ADVERBE                | CLAMAS<br>LE BOUT<br>DE LA<br>LANGUE |                         |                                    |                                     |                             |
| CAVALIER                 |                        |                        |                                      |                         | LIT<br>AFRICAIN<br>SOMMAIRE        |                                     |                             |
| PLEIN<br>DE<br>SOI       |                        |                        |                                      | PARKA                   |                                    |                                     |                             |

Solution mots flechés d'hier

|                                |      |        |                                    |      |       |                                  |                                      |                               |                          |
|--------------------------------|------|--------|------------------------------------|------|-------|----------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| OUTRAN-<br>CE                  | A    | ACHETS | PARTIE<br>DE<br>BRIDGE             | FLIC | A     | CONVEX<br>DROUS<br>OU<br>CISLÉS  | E                                    | DÉBUT<br>LA FIN<br>DU<br>JOUR | MARSE<br>LABOU-<br>REUSE |
| BOUCAN                         | B    | AROUF  |                                    |      |       | POINTÉE<br>DANS<br>UN LIT        | CRÛÈ                                 |                               |                          |
|                                | S    | URIN   | TIRÉS<br>COURT                     |      |       | POISSON<br>INSCRI-<br>BLE        | OURS                                 |                               |                          |
| COUTARD<br>LETTRES<br>SARTRINE | S    | R      | AVIONS<br>SANS<br>PILOTES          | D    | RONES |                                  | TROMP-<br>ERIE                       | S                             |                          |
| VILLE<br>DE<br>FRANCE          | ZINC | H      | LETTRES<br>DE<br>BÉART             | E    | A     | NATO                             | NOUVELLES                            | U                             | ARTICLE                  |
|                                | C    | AËN    | HEURES<br>SOMBRES                  | S    | OIR   |                                  | QUARTIER<br>DE<br>RÉIMS              | E                             | I                        |
| NEWSUS                         | V    | S      | INCRAN-<br>DÉV<br>ENLEVÉS          | E    | TUE   | ARUCHE<br>SODIUM                 | LETTRES<br>DE<br>TRAIÇON<br>VENTILÉE | U                             | M                        |
|                                | M    | I      | PHAS<br>DU BAS<br>EN MICH<br>ACCRO | O    | RNA   | ATTAGE                           | QUARTIER<br>DE<br>PARIS              | A                             | R                        |
| SPYSEIN<br>EXCESSIVE           | O    | U      | T                                  | R    | A     | N                                | C                                    | I                             | E                        |
|                                | O    | N      | D                                  | E    | E     | GRAND<br>PERRON-<br>QUET         | ARIVE<br>ACTION<br>COMIQUE           | R                             | R                        |
|                                | A    | V      | R                                  | S    | A     | ALERTE<br>SYMBOLS<br>DE<br>ROMME | LETTRES<br>DE<br>CÔTE                | R                             | E                        |
| NOTE<br>PETIT<br>CLUBE         | D    | O      | B                                  | R    | A     | S                                | CHOÏSI                               | E                             | L                        |
| DÉBUT<br>PÉRIODI-<br>ON        | E    | M      | FUREUR                             | R    | A     | G                                | E                                    | S                             | S                        |

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saïdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Laâyoune)  
Abdelali khallad  
(Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage -  
Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

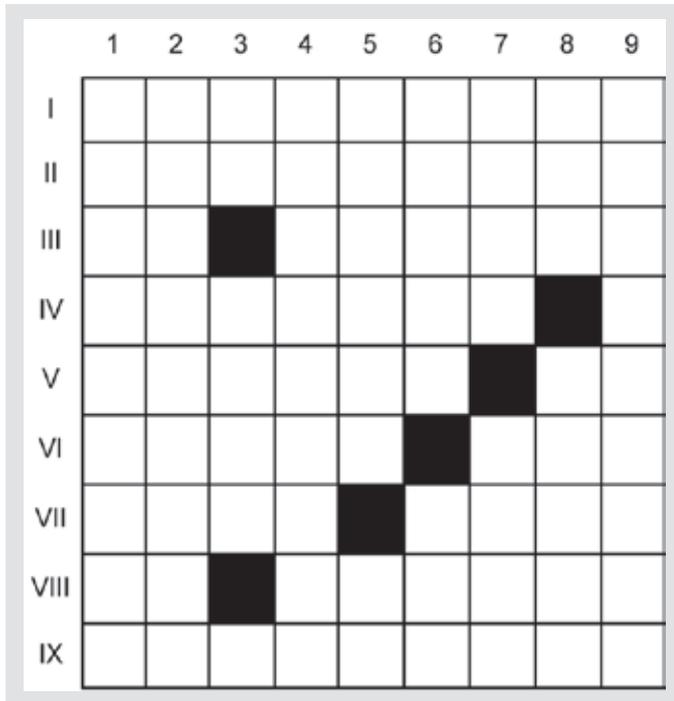
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**www.ojd.ma**

## Mots croisés



**HORIZONTALEMENT**

- I. Instrument à cordes.
- II. Soigné par sa maîtresse.
- III. En bout de rang. - Non avenue.
- IV. Epidémique.
- V. Elles regardent d'en haut la France d'en bas. - Petit méprisant.
- VI. Postes d'observation. - Le pied au cru.
- VII. Doublement familier. - Le premier venu.
- VIII. Préposition. - Briseur de rêves.
- IX. Voluptueuse.

**VERTICALEMENT**

- 1. Instruments à cordes.
- 2. Elle devrait arrondir ses formes.
- 3. Au bout du port. - Fin de partie.
- 4. Ils en brassent de l'air.
- 5. Dans la tarte ou dans les tartes. - Roulé.
- 6. Unies. - Salut les romains.
- 7. Fleuve noir. - Couvre lit.
- 8. Un homme sur le retour. - Il permet d'engranger.
- 9. Feu volage.

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

*Facile*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 8 |   |   |   |   |   | 2 |
| 9 | 8 |   | 2 |   |   | 4 | 1 |   |
| 3 |   |   |   | 4 | 8 | 9 |   |   |
|   |   | 3 |   |   |   | 9 | 5 | 7 |
| 2 | 7 |   |   |   |   | 1 |   | 4 |
| 8 | 4 | 9 |   |   |   | 2 |   |   |
|   | 2 | 1 | 6 |   |   |   |   | 9 |
|   | 9 | 5 |   |   | 2 |   | 6 | 8 |
| 6 |   |   |   |   | 5 |   |   |   |

*Moyen*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 |   |   |   | 3 | 4 | 9 | 6 |   |
|   |   |   |   | 9 |   |   | 7 |   |
| 6 | 3 |   |   | 2 |   |   |   |   |
| 5 | 8 |   | 3 | 4 |   |   |   |   |
|   |   | 1 |   | 9 |   | 7 |   |   |
|   |   |   |   | 7 | 5 |   | 1 | 3 |
|   |   |   |   | 6 |   |   | 3 | 9 |
| 4 |   | 9 |   |   |   |   |   |   |
| 8 | 9 | 2 | 5 |   |   |   |   | 1 |

*Difficile*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 6 |   |   |   |   |   | 2 |
| 2 |   | 3 |   | 4 |   |   |   | 7 |
|   | 4 |   | 1 |   |   |   |   | 8 |
|   |   |   |   |   | 6 | 5 |   | 1 |
|   |   |   | 4 | 5 | 1 |   |   |   |
| 8 |   | 1 | 9 |   |   |   |   |   |
| 6 |   |   |   |   | 8 |   | 2 |   |
| 1 |   |   |   | 7 |   | 9 |   | 3 |
| 5 |   |   |   |   |   | 7 |   |   |

*Expert*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   |   |   | 9 | 4 |   |
| 3 |   | 9 |   |   |   |   |   | 5 |
|   |   | 1 | 5 |   |   |   |   |   |
| 8 | 2 |   | 3 |   | 9 |   |   |   |
|   |   | 7 |   | 1 |   | 2 |   |   |
|   |   |   | 7 |   | 4 |   | 6 | 3 |
|   |   |   |   |   | 8 | 6 |   |   |
| 4 |   |   |   |   | 7 |   |   | 2 |
|   | 7 | 5 |   |   |   |   |   |   |

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

*Facile*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 5 | 2 | 9 | 4 | 1 | 7 | 8 | 3 |
| 7 | 1 | 4 | 8 | 6 | 3 | 9 | 5 | 2 |
| 8 | 9 | 3 | 2 | 5 | 7 | 1 | 4 | 6 |
| 4 | 2 | 5 | 1 | 8 | 6 | 3 | 7 | 9 |
| 1 | 7 | 8 | 3 | 9 | 2 | 4 | 6 | 5 |
| 3 | 6 | 9 | 5 | 7 | 4 | 2 | 1 | 8 |
| 5 | 4 | 6 | 7 | 2 | 9 | 8 | 3 | 1 |
| 9 | 3 | 7 | 6 | 1 | 8 | 5 | 2 | 4 |
| 2 | 8 | 1 | 4 | 3 | 5 | 6 | 9 | 7 |

*Moyen*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 7 | 5 | 2 | 6 | 4 | 1 | 8 | 3 |
| 3 | 8 | 4 | 1 | 9 | 5 | 2 | 7 | 6 |
| 1 | 6 | 2 | 8 | 7 | 3 | 9 | 4 | 5 |
| 8 | 5 | 9 | 6 | 2 | 7 | 3 | 1 | 4 |
| 6 | 2 | 3 | 4 | 1 | 8 | 5 | 9 | 7 |
| 4 | 1 | 7 | 5 | 3 | 9 | 6 | 2 | 8 |
| 2 | 9 | 8 | 7 | 5 | 6 | 4 | 3 | 1 |
| 5 | 4 | 1 | 3 | 8 | 2 | 7 | 6 | 9 |
| 7 | 3 | 6 | 9 | 4 | 1 | 8 | 5 | 2 |

*Difficile*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 8 | 7 | 9 | 4 | 6 | 5 | 2 | 3 |
| 4 | 9 | 5 | 2 | 3 | 1 | 8 | 6 | 7 |
| 3 | 2 | 6 | 7 | 5 | 8 | 9 | 4 | 1 |
| 9 | 7 | 3 | 5 | 2 | 4 | 6 | 1 | 8 |
| 5 | 6 | 1 | 8 | 7 | 9 | 2 | 3 | 4 |
| 8 | 4 | 2 | 6 | 1 | 3 | 7 | 5 | 9 |
| 2 | 5 | 4 | 1 | 9 | 7 | 3 | 8 | 6 |
| 6 | 3 | 9 | 4 | 8 | 5 | 1 | 7 | 2 |
| 7 | 1 | 8 | 3 | 6 | 2 | 4 | 9 | 5 |

*Expert*

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 3 | 1 | 9 | 8 | 6 | 2 | 5 | 7 |
| 7 | 8 | 9 | 4 | 2 | 5 | 1 | 3 | 6 |
| 5 | 2 | 6 | 1 | 7 | 3 | 4 | 9 | 8 |
| 6 | 9 | 3 | 2 | 1 | 7 | 8 | 4 | 5 |
| 8 | 5 | 4 | 6 | 3 | 9 | 7 | 2 | 1 |
| 1 | 7 | 2 | 5 | 4 | 8 | 9 | 6 | 3 |
| 3 | 4 | 5 | 7 | 9 | 1 | 6 | 8 | 2 |
| 2 | 6 | 7 | 8 | 5 | 4 | 3 | 1 | 9 |
| 9 | 1 | 8 | 3 | 6 | 2 | 5 | 7 | 4 |

Perspectives d'évolution de la dynamique d'internationalisation de l'économie marocaine post-pandémie

L'Institut marocain d'intelligence stratégique (IMIS) a publié jeudi un Policy paper consacré à l'analyse des perspectives d'évolution de la dynamique d'internationalisation de l'économie marocaine post-pandémie.

Elaborée par Hafsa El Bekri, chercheuse en économie internationale, cette contribution s'attache à étudier d'une part le positionnement du Maroc dans les chaînes de valeurs mondiales (CVM) et propose d'autre part un tour d'horizon de l'orientation des relations économiques du Royaume sur les deux prochaines décennies, indique l'IMIS dans un communiqué.

S'inscrivant dans une démarche prospective, ce Policy paper expose le positionnement actuel du Royaume dans les CVM de six secteurs clés, à savoir : l'automobile, l'aéronautique, le textile, l'agroalimentaire, les services et l'industrie pharmaceutique, relève l'Institut.

L'analyse se penche également sur les perspectives d'évolution de ces six pôles de croissance selon 3 hypothèses, fait savoir l'IMIS, notant que l'auteure expose les scénarios de continuité (1) qui pourraient offrir au Royaume des opportunités de croissance en lien avec la décomposition internationale des processus de production, rapporte la MAP.

Parallèlement, elle expose les scénarios de rupture qui constituent une menace pour les secteurs identifiés, et qui pourraient se matérialiser soit par (2) un repli national, soit par (3) un phénomène de relocalisation. Les projections sont également renforcées par un examen des principaux défis à relever pour mener à bien l'internationalisation de l'économie marocaine.

Dans une seconde et dernière partie, Mme El Bekri se propose d'identifier les relations économiques et financières qui représentent un enjeu stratégique de développement pour le Royaume, et qui devront être renforcées à travers une politique de diversification des partenariats en particulier vers l'Afrique et les BRICS.

L'Institut marocain d'intelligence stratégique (IMIS) est un think-tank consacré à l'étude des enjeux stratégiques du Maroc. Il publie des ouvrages de référence sur le pays, dont "Un chemin marocain : 1999-2019 parcours d'un Royaume en transformation", "Le Maroc stratégique", ou "Une ambition marocaine".

## Redressement graduel de l'activité économique nationale



Le redressement de l'activité économique nationale, observé ces derniers mois, particulièrement au niveau des secteurs du BTP, de l'énergie électrique et de certaines branches du secteur industriel, se poursuit graduellement.

Mais à en croire la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, il en faut plus pour mettre fin aux conséquences de la crise économique actuelle dues à la pandémie de coronavirus (Covid-19).

En effet, la DEPF estime que la bonne posture de la plupart des baromètres conjoncturels disponibles «s'avère insuffisant pour éponger les retombées négatives de la crise sanitaire sur la croissance économique, comme il ressort de la situation des comptes nationaux relatifs au troisième trimestre 2020».

Dans sa note de conjoncture du mois de janvier 2021 (n°287) qu'elle vient de publier, la DEPF affirme que les précipitations importantes observées lors des mois de décembre et janvier présentent des perspectives favorables pour la campagne agricole.

Des prémices d'une bonne campagne agricole qui renforcent directement et indirectement la dynamique attendue de l'activité économique durant l'année en cours, selon elle.

La DEPF ajoute en outre que «ces perspectives seront, également, soutenues par le déploiement prévu du vaccin qui devrait permettre, conjointement avec l'opérationnalisation du plan de relance économique, de restaurer progressivement la confiance des consommateurs et des investisseurs».

Dans sa note, il ressort, par ailleurs, qu'au niveau de la demande intérieure, la consommation des ménages a accusé un

ralentissement en 2020. «Le pouvoir d'achat des ménages continue d'accuser le choc dû à l'impact de la pandémie sur le marché du travail qui a enregistré une perte nette de 581 mille postes d'emploi au troisième trimestre 2020, en plus de la succession de deux années de sécheresse ainsi que la baisse des crédits à la consommation (-3,3% à fin novembre)», souligne la DEPF.

La même source assure toutefois que «cette contreperformance a été atténuée par la résilience des transferts des MRE et par les transferts monétaires octroyés par le Fonds Covid-19 en faveur des ménages touchés, ainsi que par la maîtrise de l'inflation».

En phase avec la persistance du recul des importations en biens d'équipement, conjuguée au repli de l'investissement budgétaire, l'effort d'investissement s'est pour sa part inscrit en baisse, constate la DEPF.

Concernant les échanges commerciaux des biens, il apparaît qu'à fin novembre 2020, la situation des échanges extérieurs du Maroc poursuit son redressement. Dans un contexte de reprise progressive de plusieurs branches d'activités exportatrices à partir du mois de juillet, les exportations ont limité leur baisse à 8,4%, tandis que les importations ont affiché un repli plus important (-15,9%).

Ainsi, «ces évolutions se sont

traduites par une atténuation du déficit commercial de 26% et par une amélioration du taux de couverture de 5 points à fin novembre», souligne la DEPF dans sa note de conjoncture ajoutant que les transferts des MRE ont fait preuve d'une grande résilience face au choc pandémique et affiché une progression de 4% durant la même période.

S'agissant des finances publiques, la DEPF note que la situation des charges et ressources du Trésor devrait clôturer l'année 2020 sur un déficit budgétaire ne s'éloignant pas de l'objectif initial. En effet, elle «fait ressortir un creusement, en glissement annuel, du déficit budgétaire de 46,1% pour se situer à 59,2 milliards de dirhams à fin novembre 2020», précisant que cette évolution incorpore, particulièrement, un recul des recettes ordinaires de 7,9% conjointement à une hausse des dépenses ordinaires de 5%.

Quant à l'encours des crédits bancaires, il maintient sa dynamique favorable à fin novembre compte-tenu, notamment, de l'importance des crédits «Damane» garantis par l'Etat.

Pour leur part, «des indices boursiers MASI & MADEX affichent une évolution propice au quatrième trimestre, permettant d'atténuer significativement leur repli cumulé depuis le début de l'année», conclut la note.

Alain Bouithy



Le dynamisme des derniers mois s'avère insuffisant pour éponger les retombées négatives de la crise sur la croissance

## La DGI lance le paiement en ligne des droits d'immatriculation des véhicules acquis à l'étranger

La Direction générale des impôts (DGI) a enrichi le bouquet des téléservices SIMPL par une nouvelle fonctionnalité permettant de régler en ligne les droits d'immatriculation des véhicules acquis à l'étranger.

Cette fonctionnalité, accessible via le portail Internet de la DGI "www.tax.gov.ma", vient compléter le module en service relatif aux paiements des droits afférents aux

opérations sur les véhicules, indique un communiqué de la Direction qui poursuit sa stratégie de digitalisation et d'amélioration des services offerts aux contribuables.

Les attestations de paiement comportent une référence permettant de s'assurer de leur authenticité et de la sincérité des informations qui y figurent à l'aide du service disponible sur le portail de la DGI, précise la même source.

## Hausse de l'actif net sous gestion de 11,18% en 2020

L'actif net sous gestion des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à 523,19 milliards de dirhams (MMDH) à fin 2020, en hausse de 11,18% par rapport à l'année précédente, selon l'Association des sociétés de gestion et fonds d'investissement marocains (ASFIM).

La collecte nette durant l'année écoulée a atteint plus de 40 MMDH, dominée par les OPCVM OMLT et monétaires, à hauteur respectivement de 18,17 MMDH et 11,42 MMDH, fait savoir l'ASFIM, qui vient de publier sa lettre mensuelle d'information au titre de décembre 2020. Les OPCVM OMLT ont terminé l'année 2020 avec la plus forte performance (4,06%), suivis des OPCVM OCT (+2,89%), des OPCVM monétaire

(+2,11) et des OPCVM diversifiés (+1,01%). En revanche, les OPCVM actions ont accusé la plus basse performance avec -4,42%.

En glissement mensuel, l'actif net sous gestion a enregistré une progression de 4,5% par rapport à fin novembre 2020. Cette hausse s'explique par la collecte nette de plus de 18 MMDH qui a concerné principalement les OPCVM OMLT et monétaires.

Les OPCVM actions ont enregistré la meilleure performance mensuelle avec +2,91%, et les OPCVM monétaires la plus faible performance avec +0,22%.

L'ASFIM fait, en outre, savoir que le nombre d'OPCVM en activité a atteint, à fin décembre dernier, 502, contre 494 à fin novembre 2020.

# Attijariwafa bank, premier contributeur aux dispositifs d'accompagnement et de soutien aux TPME

La crise sanitaire inédite que nous traversons continue d'avoir un impact conséquent sur une grande partie du tissu économique marocain, à l'instar de la plupart des économies à l'échelle mondiale, induisant une contraction significative de l'activité des opérateurs quelle que soit leur taille ou le secteur dans lequel ils opèrent.

Toutefois, cet impact est encore plus marqué lorsqu'il s'agit de petites ou moyennes structures telles que les commerçants, artisans et TPME, plus vulnérables et plus sensibles aux effets des confinements et mesures de distanciation sociale.

Plusieurs filières comme le tourisme, la restauration, les services des traiteurs, l'artisanat et bien d'autres ont ainsi fortement souffert de ce contexte particulièrement difficile avec une chute importante de leur chiffre d'affaires.

Les nombreuses mesures de soutien déployées par le gouvernement marocain ont permis de renforcer sensiblement la résilience de notre économie face à cette crise et d'aider les entre-

prises à résister aux difficultés qu'elle a engendrées.

Le secteur bancaire a joué un rôle majeur dans la mise en œuvre et le déploiement des principales mesures qui ont permis de donner corps rapidement à la stratégie nationale de soutien, notamment à travers de mécanismes phares tels que «Oxygène» et «Relance» qui ont bénéficié à plusieurs dizaines de milliers d'entreprises marocaines, sans oublier le programme «Intelaka» qui s'est poursuivi malgré le contexte.

Le groupe Attijariwafa bank, en tant qu'acteur sociétal de référence en ligne avec sa vocation de soutien et d'accompagnement du tissu entrepreneurial, est le premier contributeur à cette dynamique et s'investit de manière volontariste dans le déploiement des programmes nationaux gérés par la CCG pour en faire bénéficier le plus grand nombre :

- 46% des financements «Intelaka» accordés par le secteur bancaire ont été octroyés par Attijariwafa bank avec un enveloppe de 1,25 milliard de DH en direction de 6500 porteurs de projets.

- Plus de 18500 crédits «Oxygène» accordés aux entreprises, dont une majorité en faveur des commerçants/artisans et TPE, pour une enveloppe de 5,7 milliards de DH. Attijariwafa bank a, ainsi, enregistré une part de 37% des crédits «Oxygène» distribués par les banques marocaines.

- 10,7 milliards de DH accordés au titre des crédits «Relance» au bénéfice de plus de 12300 opérateurs, soit 34% de l'enveloppe de financement sur ce programme.

Outre sa mobilisation totale dans l'accompagnement des programmes mis en place en 2020 pour soutenir le tissu économique à l'aune de cette crise sans précédent, Attijariwafa bank a poursuivi et renforcé sa politique de financement volontariste des TPME, en réponse à leurs besoins de développement :

- Les financements accordés par Attijariwafa bank aux entreprises au titre du programme Damane Express représentent plus de 58% des crédits accordés par le secteur bancaire, pour une enveloppe dépassant 1 milliard de DH ;

- Plus de 5,1 milliards de DH accordés au titre des mécanismes de garantie Damane Atassyr et Damane Istimtar.

Enfin, Attijariwafa bank a consolidé sa position de premier contributeur au soutien du développement du secteur industriel, notamment avec une part de près de 47% sur le programme «Istimtar» de Maroc PME.

Mais au-delà du financement, Attijariwafa bank a accéléré et intensifié son accompagnement des TPME avec des dispositifs adaptés à chaque profil d'entreprise.

Pour les commerçants/artisans et TPE, Attijariwafa bank a maintenu et renforcé son dispositif «Dar Al Moukawil» pour leur apporter le soutien nécessaire en ces circonstances difficiles, en réorientant cet accompagnement sur le digital. C'est ainsi que plus de 35000 TPE et porteurs de projets ont été accompagnés durant l'année 2020.

La contribution au déploiement et au développement du statut de l'autoentrepreneur a continué, également, à s'inscrire au cœur de la stratégie de soutien à l'entrepreneuriat d'Attijariwafa

bank avec l'inscription de plus de 50000 autoentrepreneurs, soit près de 30% des inscriptions à l'échelle nationale en 2020.

Pour les PME, Attijariwafa bank a réinventé l'expérience client à travers le lancement du nouveau portail «attijariwafa.com» jumelant des services non financiers et des services transactionnels, pour être encore plus proche des entreprises et leur offrir les services d'une banque à la fois relationnelle et digitale.

En plus de la banque en ligne, la PME a accès à des modules d'information et de sensibilisation, notamment autour des sujets liés à la crise sanitaire, mais également à des services de networking, des outils d'aide à la décision et des analyses et décryptages de l'actualité.

Le groupe Attijariwafa bank, dans toutes ses dimensions et à travers toutes les forces vives qui le composent, reste mobilisé pour accompagner le tissu économique marocain et se tiendra, comme à l'accoutumée, aux côtés de sa clientèle pour l'aider à concrétiser la relance de ses activités en 2021.

# Le trafic aérien en baisse de plus de 71% en 2020

Le trafic aérien enregistré durant l'année 2020 au niveau des aéroports marocains a connu une baisse de l'ordre de 71,48% par rapport à la même période de l'année 2019, en accueillant 7.150.277 passagers contre 25.075.095 en 2019, selon l'Office national des aéroports (ONDA).

En décembre 2020, les aéroports du Royaume ont accueilli 622.934 passagers contre 2.038.856 passagers en décembre 2019, en régression de 69,45% par rapport à la même période de l'année 2019, précise l'ONDA dans un communiqué.

L'aéroport Mohammed V a accueilli 49% environ du trafic passagers global, soit 302.656 passagers, contre 855.316 passagers pour la même période de l'année 2019, en baisse de 64,61%, ajoute l'ONDA.

Les autres aéroports se sont inscrits sur la même tendance baissière, en l'occurrence l'aéroport Marrakech Menara, qui a accusé une diminution

de l'ordre de 87,83% avec 63.891 passagers contre 525.179 pour la même période de l'année précédente, rapporte la MAP. De même pour l'aéroport Agadir Al Massira, qui a accueilli 36.014 passagers en baisse de 77,89%, fait remarquer la même source.

Avec 117.908 passagers accueillis en décembre 2020, le trafic aérien domestique a enregistré, pour sa part, une diminution de l'ordre de 51,99% par rapport au mois de décembre 2019.

Le trafic aérien commercial international, qui représente plus de 80% du trafic global, a enregistré en décembre 2020 une régression de 71,84%, s'établissant ainsi à 505.026 passagers.

Cette baisse concerne tous les marchés, relève l'ONDA, qui souligne que l'Europe qui représente 67% du trafic aérien global, a enregistré une baisse de 70,47%.

Durant le mois de décembre 2020, il y a eu 7.224 mouvements d'avions, en baisse de 60,22% par rapport à la même période de l'année 2019, souligne l'ONDA, notant que la part de l'aéroport Mohammed V est de 49,67% de ce trafic, Marrakech Menara (9,62%) et Agadir Al Massira (6,10%).

De son côté, l'activité du fret aérien a enregistré en décembre dernier une baisse de 34,82% par rapport à la même période de l'année 2019, s'établissant ainsi à 6.209,48 tonnes en décembre 2020 contre 9.526,98 tonnes en décembre 2019.

Pour ce qui est du Top 5 des routes aériennes internationales, la route "Mohammed V/ Paris-Orly" vient en première position avec une part de 6,42% au cours du mois de décembre, suivie de Marrakech/Paris-Orly (+3,73%) puis de "Mohammed V-Paris-CDG" avec une part de 2,62%.



# L'inexorable décrépitude de "La Comédie"

## *La mémoire théâtrale de Fès compte ses jours !*



Les matinées sont lentes et flegmatiques. Sa clientèle se fait rare, se compte sur les doigts d'une main. Les grosses affluences et autres "rush time" ne sont qu'un lointain souvenir. Le serveur se satisfait de servir les inconditionnels du "temple".

Le café "la Comédie" rimine la monotonie du vide, l'amertume de l'abandon. Sous perfusion, l'établissement, situé dans une ruelle en plein centre-ville de Fès, à proximité d'une petite poignée de centres culturels qui "animent" la ville, semble avoir déclenché le compte à rebours. Le rideau finira par tomber un jour !

Le café culturel et théâtral, créé par l'acteur Azzelarabe Al Kaghat en 1983, qui s'était inspiré d'un projet du même nom au cœur de la capitale française, est devenu au fil du temps un lieu de mémoire racontant les années de l'effervescence culturelle et artistique, la dynamique de la scène théâtrale locale et la fraîcheur de la vie estudiantine. De longues années durant, le café demeura l'espace incontournable des rendez-vous quotidiens de l'élite culturelle de la ville et des troupes de théâtre. Un endroit très prisé aussi pour les préparations aux épreuves universitaires. Une sorte de pépinière pour des futurs cadres.

Des photos de pièces de théâtre marocaines et mondiales, des tableaux d'artistes-plasticiens meublent des murs qui cachent mal leurs rides. Une bibliothèque vitrée résiste au poids des trophées, des distinctions... et du temps. Un portrait de l'artiste et frère de l'initiateur, le regretté Mohamed Al Kaghat, se fonde discrètement dans le décor.

Le lieu respire un air différent. Un parfum nostalgique enveloppe l'atmosphère et semble ajourner la décision inéluctable. Mettre la clé sous le paillasson n'est qu'une question de temps, après quatre décennies de loyaux services culturels. "L'idée était de créer un projet culturel qui ne dégage pas de profit, mais qui arrive tout de même à couvrir ses charges. Aujourd'hui, je dois ponctionner sur mes revenus d'acteur pour que le café reste ouvert", confie Al Kaghat, qui semble avoir presque baissé les bras. D'autant que des cafés qui attirent d'habitude plusieurs fois le nombre de clients de "La Comédie" vivent des jours durs. Résigné, il estime que le mouvement culturel et économique dans la ville fait que le modèle de "La Comédie" est voué à la disparition.

Al Kaghat avait pris le pari de faire du café, construit sur deux niveaux, qui communiquent à travers un escalier circulaire à l'ancienne, un incubateur culturel et artistique à même de combler, bien qu'en partie, le manque au niveau des salles de cinéma et d'exposition. Le lieu a abrité des rencontres de cinéastes, des castings de films, des cérémonies de signature d'ouvrages, des soirées de l'art du Malhoun, des rendez-vous d'échange avec des hommes de lettre et des artistes. Une petite scène de théâtre a même été aménagée, mais le souffle de Sisyphes semble de plus en plus court !

La belle époque est décidément révolue. Sur le livre d'or du café, des sommets du théâtre marocain ont immortalisé leur passage. Hassan Lamnii, Tayeb Seddiqi, Touria Jabrane, Tayeb Laalaj et Abdelouahad Ouzri

sont passés par là, pour ne citer qu'eux. "La Comédie" était longtemps l'escalade incontournable des invités des rendez-vous et autres événements en lien avec le théâtre. Le café avait vu le lancement d'une plaidoirie pour commémorer, comme il se doit, le nom de feu Mohamed Al Kaghat, l'universitaire et l'artiste, qui prètera des années plus tard son nom à la rue adjacente. Une victoire symbolique pour la famille Al Kaghat, dont l'art se transmet de génération en génération.

En attendant son triste sort, le café continue d'accueillir quelques-uns parmi les rares fidèles, dans l'espoir de raviver une flamme, allonger son espérance de vie. Chaque jour à la même heure, Ibrahim Demnati, l'un des doyens de la scène théâtrale à Fès, vient renouer avec ses habitudes. Il salue furtivement ses connaissances, avant de se retirer dans un coin, prendre un café aux arômes du passé. Il se souvient de jours lointains où le café accueillait des générations d'étudiants qui y trouvaient un espace d'apprentissage, d'échange et de préparation des cours et des épreuves dans une belle interaction. Aujourd'hui, ils se considèrent toujours comme les lauréats de cet espace. Demnati cite des conférences, des cercles de réflexion, des masters-class, des signatures d'ouvrages, en marge des festivals de théâtre. Il se rappelle de sa saison Ramadanesque, ses fameuses "journées culturelles de La Comédie" qui attirait un public connaisseur autour de soirées de Malhoun, de conférences et de projections de nouveaux films. "À ses heures de gloire, il était difficile d'y trouver une place. Le

temps passe et l'absence des habitués se fait de plus en plus pesante. Lors du dernier festival, nous avons accroché les photos de ceux qui nous ont quittés. Ils étaient une trentaine. Le lieu vit aussi au rythme de ceux qui l'ont fréquentés". Des mots lourds de sens d'un sage parmi les sages, un artiste authentique.

Des rires viennent trancher avec la désormais torpeur des lieux, apporter un brin de gaieté, bien qu'éphémère. Le vieux serveur l'accueille par un sourire affectueux. L'actrice Loubna Mastour veille à chacune de ses escales à Fès à rendre visite à l'espace culturel et artistique de ses débuts. "J'ai commencé à fréquenter La Comédie à l'âge de 17 ans. Et c'est là où j'ai attrapé le vrai goût de l'art. Il est devenu l'espace où j'ai pu tisser des relations artistiques qui m'ont aidé à réaliser mon rêve. Sa nostalgie me suit là où je vais".

Quel paradoxe ! Le café compte ses jours entouré par les références de la scène culturelle locale, le complexe Al Houria et la médiathèque municipale, notamment.

Azzelarabe Al Kaghat dresse la tête devant le portail orné de masques en référence au théâtre, exhale la fumée d'une cigarette et avec elle une lourde déception. Il ne peut cacher son désarroi en l'attente du jour où la mémoire collective artistique et culturelle de la capitale spirituelle rendra son dernier souffle. Le sifflement de la machine à café continue, lui, de résonner aux recoins du café... jusqu'à nouvel ordre.

## Sonia Bennis expose ses récentes œuvres à Marrakech



L'artiste-peintre Sonia Bennis a choisi Marrakech, sa ville natale, pour organiser sa toute première exposition sous le thème "Unicité". Visible jusqu'au 20 février prochain sur les cimaises d'un palace de la cité ocre, cette exposition donne à voir et à apprécier une myriade d'œuvres d'art, dont des toiles et des tables présentées comme des bijoux d'art. L'artiste Sonia Bennis manipule depuis plusieurs années différents matériaux tels que la pâte de verre, l'argile, les œufs d'autruche et le bois en passant par des métaux comme le maillechort et le cuivre, ainsi que plusieurs techniques artistiques, dont la sculpture et différentes techniques de peinture.

Aujourd'hui, elle combine tout ce savoir et propulse son instinct créatif en choisissant un nouveau champ d'expression qu'elle dévoile au large public au travers de sa première exposition où sont

présentées une sélection d'œuvres d'art, dont des toiles et des tables.

Fascinée par le travail de la résine et inspirée par la noblesse et l'authenticité du bois, Sonia Bennis confectionne des tables décoratives qui donnent l'illusion d'être mouvantes. Chaque pièce de bois par sa forme, sa couleur et son ramage inspire l'artiste pour ses créations et la transporte dans un univers envoûtant d'émotion.

C'est l'âme et l'histoire centenaire de ce meuble que l'artiste traduit aujourd'hui de manière unique dans chacune de ses œuvres, embellies d'une expression toute particulière qui transforme l'espace de vie en galerie d'art. Pour elle, ces accessoires forment des énergies magiques, des rappels heureux d'endroits différents et lointains. Cette artiste, "réveuse et inspirante, créative et dynamique, passionnée et militante, au grand cœur et engagée", est in-

vestie dans la cause de l'enfance par son implication dans la Ligue marocaine pour la protection de l'enfance (LMPE), section de Marrakech. Depuis toujours, le Maroc occupe une place particulière dans son cœur : La culture, le peuple, le territoire, la communauté.

Cette artiste-peintre, originaire de la ville spirituelle et native de la cité ocre, a géré pendant plusieurs années un grand groupe de renom, tout en étant impliquée dans de nombreux projets humanitaires et associatifs. Elle est aussi une grande passionnée de la diversité culturelle et de rencontres avec les civilisations lointaines. C'est pour cela qu'elle fait de ses voyages des moments magiques de découvertes des différences culturelles. Sonia Bennis évolue constamment dans sa quête de compréhension des différences ethniques dans un respect et une acceptation des croyances de l'autre.

## Bouillon de culture

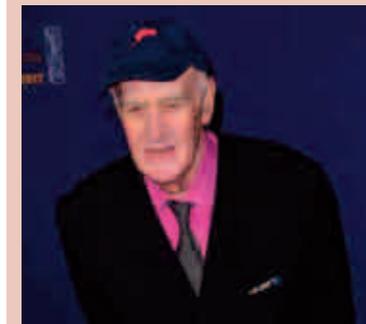
### Rémy Julienne

Il avait doublé Alain Delon, Roger Moore ou Sean Connery : le célèbre cascadeur français Remy Julienne est décédé jeudi soir du Covid-19, à l'âge de 90 ans, a-t-on appris vendredi de sources concordantes.

L'homme aux 1.400 productions, qui participa notamment à six James Bond, était en réanimation à l'hôpital de Montargis (Loiret), dans le centre de la France, depuis le début du mois. "Il nous a quittés en fin de soirée (jeudi). C'était prévisible, il était sous respirateur artificiel", a raconté un proche à l'AFP. Le décès a été confirmé par le député du Loiret, Jean-Pierre Door, un ami de l'ancien cascadeur.

La carrière de Remy Julienne, né en 1930, commence en 1964, quand un autre cascadeur, Gil Delamare, lui propose de participer au tournage de *Fantômas*. "J'étais champion de France de moto et il fallait quelqu'un de très précis" pour piloter une moto et doubler Jean Marais. "C'est tombé sur moi", racontait-il volontiers.

Cet événement est le coup d'envoi d'une cinquantaine d'années de travail auprès des plus grands réalisateurs — François Truffaut, Leos Carax, Dino Risi, Terence Young ou Sydney Pollack notamment — et les plus grands acteurs. Il figura notamment au générique de classiques du cinéma français : *Le Mur de l'Atlantique* (Marcel Camus), *Le Solitaire* (Jacques Deray), *Le Cerveau*, *La Grande Vadrouille* (Gérard Oury), *L'Aventure* c'est l'Aventure (Claude Lelouch).



## Fusion Danse Morocco, un nouveau rendez-vous artistique pluriculturel



"Danse Fusion Morocco", un projet qui s'adresse aux danseuses et danseurs contemporains et urbains semi-professionnels et professionnels vivant au Maroc, sera organisé par les Instituts Français de Rabat et Casablanca, l'Institut Goethe Marokko et Le Caire, la délégation Wallonie-Bruxelles et l'Ambassade des Pays-Bas.

Initié en partenariat avec European Union National Institutes for Culture (EUNIC), ce projet a pour objectif de soutenir les artistes locaux de la danse contemporaine et urbaine dont l'activité est affectée par les conséquences de la pandémie de Covid-19, indique un communiqué des organisateurs. Il envisage en effet d'offrir la possibilité aux participants des deux genres de se former, se professionnaliser et échanger avec des mentors de la danse urbaine et contemporaine marocains et de la scène européenne pour développer leurs réseaux professionnels et accompagner l'émergence de nouvelles dynamiques culturelles.

Grâce à des ateliers de danse organisés mensuellement, plus de 20 danseurs auront la possibilité d'apprendre et de développer leurs compétences et qualités artistiques. Ce projet proposera également des bourses de voyage à la Biennale de la danse en

Afrique pour permettre à ces jeunes artistes de développer leur réseau avec les professionnels et d'enrichir leur vision artistique.

Seize danseurs du programme Fusion seront sélectionnés pour participer à l'événement final "Street vs Stage", un concept conçu par deux collectifs de danse allemands "Michael Douglas" (danse contemporaine) et "nutrospektif" (danse urbaine).

Par ailleurs, le communiqué souligne que dans le cadre de la résidence artistique organisée par l'Institut Français de Casablanca et à l'occasion du lancement du programme Fusion de EUNIC, l'Institut Français de Rabat invite, en partenariat avec la Fondation Hiba, le chorégraphe Bouziane Bouzeldja et sa compagnie à animer trois ateliers au Cinéma Renaissance à Rabat. Ces ateliers se tiendront le 22 janvier avec les étudiants de l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle (ISADAC) et le 23 janvier pour un public de danseurs professionnels et semi-professionnels.

Pour participer à ces ateliers et découvrir le projet "Fusion", les organisateurs indiquent qu'un formulaire d'inscription a été mis en ligne sur le lien: <http://bit.ly/3nOH725>.



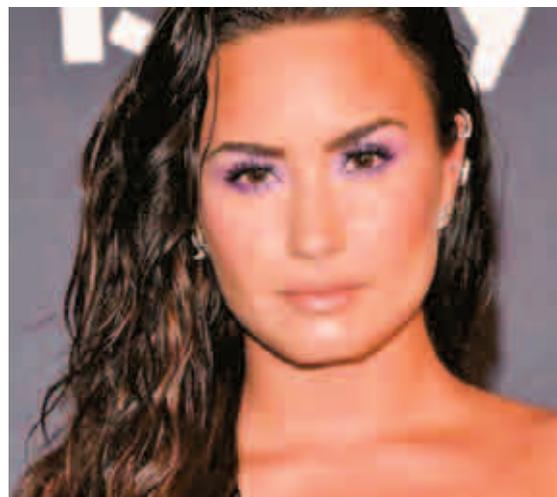
## Shakira vend son catalogue à un fonds d'investissement

Shakira a vendu son catalogue d'édition musicale au groupe Hipgnosis Songs. La chanteuse colombienne est devenue la dernière signature du fonds d'investissement, qui a déjà acquis la totalité des catalogues de Lindsey Buckingham et Jimmy Iovine en 2021, et, plus récemment, 50% des chansons de Neil Young.

«Être auteure de chansons est un accomplissement que je considère comme égal, et peut-être même supérieur, à celui d'être une chanteuse et une artiste. A huit ans - bien avant de chanter - j'écrivais pour donner un sens au monde. Chaque chanson est le reflet de la personne que j'étais au moment où je l'ai écrite, mais une fois qu'une chanson est sortie dans le monde, elle n'appartient pas seulement à moi mais aussi à ceux qui l'apprécient. Je suis fière de constater que l'écriture de chansons m'a donné le privilège de communiquer avec les autres, de faire partie de quelque chose de plus grand que moi. Je sais que Hipgnosis sera une maison formidable pour mon catalogue - et je suis très

heureuse de m'associer à cette société dirigée par Merck (NDLR : Mercuriadis, fondateur de Hipgnosis Songs) qui apprécie vraiment les artistes et leurs créations et qui est un allié pour les auteurs du monde entier qui se soucient profondément de la pérennité de leurs titres», a déclaré Shakira dans un communiqué relayé par Billboard.

En plus d'acquérir 100% du catalogue de Shakira - qui comprend 145 chansons - Hipgnosis a acheté la part des revenus d'édition et d'écriture de la chanteuse. «C'est une créatrice superbe qui a commencé à avoir un succès énorme en terme de ventes physiques, jusqu'à avoir maintenant un succès encore plus grand que la plupart de ses contemporains en streaming. C'est le résultat de sa détermination et de sa passion pour les chansons. C'est merveilleux pour nous d'accueillir Shakira, la reine de la musique latine et bien plus encore, dans la famille Hipgnosis», a conclu Merck Mercuriadis dans le communiqué.



## Demi Lovato reviendra sur son overdose

Son expérience avec la drogue l'avait menée à faire une overdose en 2018 qui lui avait presque coûté la vie. Après cette épreuve difficile, la popstar montre dans ce documentaire son retour sur scène et auprès de ses fans. Le film sera disponible sur YouTube, qui diffusera les deux premières parties le 23 mars. Le reste de la production paraîtra sur la plateforme de manière hebdomadaire.

C'est en voyant le documentaire de Michael D.Ratner sur Justin Bieber que Demi Lovato a souhaité entreprendre ce projet ambitieux avec le réalisateur. La jeune femme de 25 ans se confie sur ses blessures et véhicule un vrai message d'espoir. «Il y a deux ans maintenant, j'ai vécu le moment le plus sombre de ma vie. Aujourd'hui, je suis prête à partager mon histoire avec le monde. Pour la première fois, vous serez témoins de ma lutte pour la guérison, de mon point de vue. Je suis reconnaissante d'être capable de faire face à mon passé et de le partager enfin avec le monde.»

Un premier documentaire «Demi Lovato : Simply Complicated», réalisé par Hannah Lux Davis était sorti en 2017 et avait battu les records de vues avec plus de trente-deux millions de vues sur YouTube. La star revenait sur le processus d'enregistrement de son titre «Tell Me You Love Me», mais aussi sur son combat avec la bipolarité.



## Friends : Lisa Kudrow annonce une bonne nouvelle

C'est une série qui a marqué toute une génération de téléspectateurs et téléspectatrices, créée en 1994 par Martha Kauffman et David Crane. Le succès est immédiat et le monde entier se passionne pour les aventures de Chandler, Joey, Monica, Phoebe, Rachel et Ross.

Dix saisons et deux cent trente-six épisodes plus tard, la sitcom devenue culte tire sa révérence, laissant des millions de fans orphelins de leurs personnages préférés. Martha Kauffman achevait par ailleurs de leur briser le cœur en déclarant au site Deadline que la série n'aurait jamais de suite : «Une série a une durée de vie. Et lorsqu'elle est dépassée, cela ne sert à rien de continuer uniquement parce que le public est nostalgique des personnages. Regardez les vieux épisodes, je ne vois pas comment on peut arriver à faire mieux. Je ne sais pas comment on pourrait arriver à un résultat satisfaisant.»

Oui mais voilà, la rumeur de retrouvailles à l'occasion d'un épisode spécial a commencé à agiter les fans voilà presque un an. Au mois de février 2020, les acteurs avaient ainsi publié un énigmatique message sur Instagram : «Ça ar-

rive...», en légende d'une photographie représentant les six compagnons à bord d'une décapotable blanche. Le tournage devait voir lieu les 23 et 24 mars 2020. La pandémie mondiale a malheureusement repoussé ces retrouvailles tant attendues.

Invitée du podcast Literally ! animé par l'acteur et producteur Rob Lowe le jeudi 14 janvier, Lisa Kudrow, l'interprète de la légendaire Phoebe Buffay, en a profité pour dévoiler quelques informations sur le tournage. «Nous avons déjà tourné un paquet de choses, commence-t-elle par expliquer. J'ai déjà filmé quelques petites scènes, nous allons donc définitivement le faire.» Il ne s'agira toutefois pas d'un épisode inédit mais d'une réunion entre les acteurs : «Ce n'est pas un reboot de la série. Ce n'est pas scénarisé, nous ne faisons pas le portrait de nos personnages. C'est nous qui nous réunissons, ce qui n'arrive pas souvent et ne s'est jamais produit devant d'autres personnes depuis 2004, date à laquelle nous avons arrêté. (...) Je pense que ce sera génial ! Espérons qu'il sera diffusé au cours de cette nouvelle année !



## Les confidences d'Aya Nakamura

**A**côté de sa carrière remplie de succès, Aya Nakamura mène aussi une vie de maman avec sa petite fille Aïcha, âgée de 4 ans. Très présente sur les réseaux sociaux, la chanteuse tient à préserver sa fille du regard extérieur. "Je ne lui dis rien du tout. J'essaie de la préserver. Je pense que c'est important pour elle d'être une petite fille et pas la fille d'Aya Nakamura", avait-elle confié dans C à vous. Toutefois, Aya Nakamura n'hésite pas à partager quelques moments intimes avec sa fille.

Invitée de Nikos Aliagas dans 50' Inside du samedi 16 janvier, Aya Nakamura s'est confiée sur son quotidien de mère avec de touchantes confidences.

"Qu'est-ce que tu apprends encore de la maternité ?", lui a demandé Nikos Aliagas. "On en apprend tous les jours. Là, je

me dis qu'est-ce qu'elle grandit vite, un enfant, ça retient tout. Quand j'ai eu ma fille, je me suis dit qu'il fallait que je m'occupe d'elle, maintenant il va falloir que je pense à elle avant de penser à moi", a débuté la chanteuse, habituellement discrète sur sa vie privée.

Mais mener sa carrière tout en élevant sa fille n'est pas toujours simple : "Des fois, il faut prendre sur soi parce que ça demande beaucoup de sacrifices, de temps d'être chanteuse et d'être maman en même temps. Je pense qu'il y a plusieurs mamans qui sont dans ce cas-là, quand ma fille me dit qu'elle m'a vu à la télé, je dis 'je sais' et là je lui explique que maman était au travail. Il faut qu'elle comprenne que maman n'est pas juste une star et qu'elle se repose sur ses lauriers".



### Mort de Kobe Bryant

## L'épouse du regretté évoque son deuil près d'un an après la tragédie

**L**e 26 janvier, cela fera un an que Kobe Bryant, la légende du basket, sa fille Gianna et sept autres personnes ont trouvé la mort dans un tragique accident d'hélicoptère à Calabasas, en Californie. Depuis, sa veuve Vanessa surnage, comme elle le raconte dans un bouleversant post Instagram...

Kobe Bryant appartenait corps et âme à deux équipes : la première, celle des Lakers avec laquelle il avait construit sa carrière et bâti sa légende. La seconde était sa famille, celle construite depuis près de 20 ans avec son âme sœur, sa femme Vanessa Laine avec laquelle il avait traversé toutes les tempêtes. De cette union, quatre filles sont nées : Natalia, Gianna, Bianka et Capri. Une fierté pour celui qui n'aimait rien tant que passer du temps avec ses cinq princesses. C'est d'ailleurs en accompagnant Gianna qui partait en compétition que le basketteur a tristement trouvé la mort avec tous les occupants de l'hélicoptère qui devait les y conduire...

Sur son compte Instagram, Vanessa Bryant donne régulièrement des nouvelles d'elle et de ses filles. À l'approche de l'anniversaire de la mort de son mari et de sa fille Gianna, la jeune veuve explorée a partagé ses sentiments sur son deuil et la difficulté de l'épreuve. «Le deuil est un mélange complexe d'émotions. Un jour, vous ne pensez qu'à rire alors que le suivant vous avez la sensation de ne plus être en vie. À toutes les personnes qui souffrent et sont en période de deuil, je voulais vous faire passer ce message : trouvez votre raison de vivre».

Je sais que c'est dur. Moi, je regarde mes filles et j'essaie de repousser mes sensations négatives, pour elles. La mort est inévitable, mais vivre jusqu'à la fin de la journée ne l'est pas. Trouvez votre raison de vivre», a-t-elle indiqué sous un cliché où elle apparaît aux côtés de l'amour de sa vie. Des mots aussi justes que bouleversants et qui trouveront sans doute un écho auprès de tous ceux qui traversent pareille épreuve...

## Cardi B décroche le premier rôle dans une comédie

**L**es premiers pas de Cardi B au cinéma semblent avoir été assez convaincants pour que des producteurs lui proposent un premier rôle. La rappeuse sera en effet la star d'Assisted Living, un film produit par la Paramount qui, selon les premières informations, devrait être dans la veine de Tootsie ou de Mrs Doubtfire. Autrement dit, Cardi B va se grimer.

Variety affirme en tout cas que l'interprète de WAP jouera une voleuse qui, pour échapper à la police, ne trouvera pas de meilleure solution que de se déguiser en vieille dame pour se cacher dans la maison de retraite de sa grand-mère... Tout un programme.

Pour ceux qui s'inquiètent en lisant ce synopsis, il faut préciser que le script est signé Kay Oyegun, une scénariste qui s'est fait remarquer pour son travail sur la série This Is Us, encensée par la critique depuis cinq saisons.

L'ascension de Cardi B sur grand écran est fulgurante. Après des débuts prometteurs dans Queens aux côtés de Jennifer Lopez, la rappeuse a été recrutée pour un rôle dans le 10e volet de la franchise Fast and Furious. Une filmographie encore modeste, qui n'a pas empêché la Paramount de parier sur celle qui enchaîne les tubes depuis la sortie de Bodak Yellow en 2017.

On comprend le studio. En 2020, Cardi B, qui détient le record de singles au sommet des classements américains, a reçu le titre prestigieux de Femme de l'année remis par la bible musicale Billboard. Très populaire sur les réseaux sociaux, où elle n'hésite pas à se livrer sous toutes les coutures, la star est aussi la première artiste féminine à avoir signé le morceau le plus populaire de l'année à trois reprises (en 2017, 2018 et 2020) depuis le début du XXIe siècle.



# Matteo Renzi, le ténor toscan devenu inaudible

## Portrait



Il battait déjà des records d'impopolarité : Matteo Renzi, ancien Premier ministre au tempérament bouillonnant, risque de s'aliéner ses derniers soutiens après avoir torpillé la majorité à laquelle son parti appartenait.

A 46 ans, il a claqué la porte de la coalition gouvernementale en retirant les deux ministres de son parti Italia Viva, accusant le chef de l'exécutif Giuseppe Conte de faire cavalier seul et contestant les priorités du plan de relance économique italien.

Mené au début de la campagne de vaccination massive contre la Covid-19, son "coup de poker", comme le qualifie le politiste Roberto D'Alimonte, a ulcéré la majorité et suscité les critiques d'une partie de la presse.

Pour La Repubblica, il n'a rien à perdre. "Le défi +obligé+ de Renzi en quête de sa popularité perdue", titrait lundi le quotidien proche du centre-gauche.

Aujourd'hui au plus bas dans les sondages, les enquêtes d'opinion donnent son parti, Italia Viva, à 3% des intentions

de vote en cas de législatives anticipées.

Un étiage humiliant pour le "Tony Blair italien", qui avait fait rêver le centre-gauche européen en remportant plus de 40% des voix lors des élections européennes en 2014. Depuis, la dégringolade est rude.

Ce Toscan qui parle toujours aussi fort mais n'est plus entendu paye assurément une personnalité jugée souvent hautaine et un brin autoritaire.

"Vous n'avez pas besoin d'être populaire pour faire de la politique", assurait-il pourtant ces derniers jours sur la chaîne Rete 4, de cet accent florentin teinté d'un léger zozotement qui faisait son charme avant que les Italiens ne finissent par se lasser. "Je sais : beaucoup de gens ne m'aiment pas. Je vais vous dire une chose : je ne sais pas quoi en penser. Je peux raconter des blagues".

Il paye aussi ses promesses trahies de faire de l'Italie "le pays où on trouve du travail parce qu'on connaît quelque chose et non parce qu'on connaît quelqu'un", et des déboires judiciaires pour financement illégal de parti politique

qu'il conteste.

Arrivé à la tête du Parti démocrate (PD) fin 2013 alors qu'il était maire de Florence, sans avoir jamais siégé au Parlement ou été ministre, il promettait de "mettre à la casse" les caciques de son parti, et quelques autres.

Or, il s'est surtout lui-même entouré de fidèles, souvent Toscans comme lui, qui lui ont valu des soupçons de favoritisme.

En février 2014, à 39 ans, il devient le plus jeune chef de gouvernement italien depuis Benito Mussolini et son parti rafle 41% des suffrages aux européennes.

Pour parvenir à ses fins, il pousse sans ménagement vers la sortie le Premier ministre Enrico Letta, ex-N.2 du PD, auquel il avait pourtant tweeté un désormais fameux "Enrico stai sereno" ("Enrico, sois tranquille") moins d'un mois plus tôt.

Mais la chance tourne rapidement pour celui qui, adolescent, avait remporté 48 millions de lires (24.800 euros) au jeu télévisé La roue de la fortune.

Sous sa législature, l'Italie a

modernisé l'école, légalisé le mariage gay, simplifié les procédures de divorce, baissé les impôts pour les revenus les plus faibles.

Mais ses politiques centristes et une certaine arrogance ont éloigné les syndicats et l'aile gauche du PD.

Et en 2016, son rêve d'une Italie "plus efficace et plus simple" s'est brisé sur le rejet sans appel de sa réforme constitutionnelle lors d'un référendum qui a tourné, à ses dépens, au plébiscite.

A l'automne 2019, c'est la scission. Matteo Renzi, secrétaire général du Parti démocrate, crée Viva Italia en espérant prendre un espace au centre. Un parti du PD le suit, mais visiblement pas l'opinion.

Selon un sondage de l'Institut Demos&Pi publié lundi dans la Repubblica, seul 1% des personnes interrogées fin décembre, avant même le retrait de ses ministres, jugeait son action positive en 2020.

Prenant acte de ce désamour, il convoiterait le poste de secrétaire général de l'OTAN en 2022, selon les médias italiens.

«ARTO» SARL.A.U.  
I- Aux termes d'une décision de l'associé unique datée du 30/12/2020 de la société «ARTO» SARL.A.U., au capital du 10.000,00DHS, dont le siège social est établi à CASABLANCA, 41, RUE ATTABARI, BOULEVARD GHANDI, 1er ETAGE, APPT N°3, il a décidé ce qui suit:

1-La dissolution anticipée de la société  
2- Le siège de liquidation est fixé à CASABLANCA, 41, RUE ATTABARI, BOULEVARD GHANDI, 1er ETAGE, APPT N°3.

3- La nomination de MR. MOURAD RAFID en tant que liquidateur de la société.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20/01/2021 sous le N°761905  
LE LIQUIDATEUR

N° 398/PA

NOVA MEDICAL SARL

I) Aux termes d'une décision collective des Associés datée du 16/12/2020, de la société NOVA MEDICAL SARL, au capital de 100.000, 00 DHS dont le siège social est à OULED TALEB, RUE 3, N°5, AIN CHOCK, CASABLANCA, il a décidé ce qui suit :

1°) la clôture définitive de la liquidation de la société  
2°) la radiation de la société du registre de commerce

II) Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce le 20/01/2020 sous le N°761906

LE LIQUIDATEUR

N° 399/PA

BEN SEDDIQ MOURAD» S.A.R.L.A.U AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : BD MAHDAOUI BENSALD N°480, OUIDA.

Aux termes d'un acte sous-seing privé, établi à Oujda en date du 6 Janvier 2021, l'associé unique de la société BEN SEDDIQ MOURAD, au capital de 100000.00 DH, sise à BD MAHDAOUI BENSALD N°480 OUIDA, décide ce qui suit :

-Dissolution anticipée de la société.

-Nomination de M.BEN SEDDIQ MOURAD en qualité de liquidateur de la société.

-Fixation du lieu de liquidation au siège de la société. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 19/01/2021 sous le numéro 208.

N° 400/PA

"FIDMAG -CONSEIL" SARL

Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99 LABOMESURE

Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/12/2020, enregistré le 04/01/2021 il a été établis les statuts d'une société

SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:  
- Dénomination : Société «LABOMESURE » S.A.R.L.A.U

- Objet : Importation Exportation Matériels Accessoires de Laboratoires et Industrielles.  
- Marchand Effectuant Import-Export sans limitation de références.

- Etalonnage, vérification, caractérisation et qualification de tout appareil de mesure.  
- Prestation de tout service.  
- Siège Social : 10, LOT HADIKI, ETAGE 4, APPT 16, CASABLANCA

- Durée : 99 ans.  
- Capital Social : CENT MILLES DIRHAMS ( 100.000,00 DH ) divisés en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH ) chacune, numérotés de 1 à 1.000 et divisé comme suit :

- Mme EL KHALOUI KHADJIA : 1.000 Parts  
- La Gérance : La société administrée et gérée par la gérante unique.

Mme EL KHALOUI KHADJIA,.  
- Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.

- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.  
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de commerce de Casablanca le 20/01/2021 Sous N° 761953. RC N° 486173 /Casablanca.

N° 401/PA

Avis de constitution Par acte SSP, il a été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STE BEST-KHADAMAT SARL (A.U)  
Objet :  
• ENTREPRENEUR DU SERVICE DE LAVAGE POUR AUTOMOBILE A DOMICILE .  
• REPARATURE D' APPAREILLAGES ELECTRIQUE.  
• VENTE DE PRODUITS PAR DES SITES INTERNET.

Gérance :  
1- Mr. KARIM CHENTOUFI, Né le 10/01/1983, CIN N° R 273430Demeurant à 16 Rue El Joulan Al Hoceima .

2- Capital : 100.000,00 DH Capital Social Mr. KARIM CHENTOUFI ... 1000 PARTS.

Soit au total Mille PARTS : 1000 parts

Durée : La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.

Siège Social: DOUAR TASSASSANTE CR IZEM-MOUREN AL HOCEIMA. Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 05/01/2021 sous le n°3199

N° 402/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA  
COMMUNE URBAINE AIN HARROUDA  
DIRECTORAT DES SERVICES  
BUREAU DES MARCHES



PROGRAMME PREVISIONNEL  
ANNEE BUDGETAIRE 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le président de la commune Ain Harrouda envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021, est le suivant :

| TRAVAUX             |  |                                  |                   |                                  |                                  |  |  |
|---------------------|--|----------------------------------|-------------------|----------------------------------|----------------------------------|--|--|
| Type de travaux     | Objet des travaux  | Lieu d'exécution                 | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné  | Marchés réservés au PME/Auto-entrepreneur/Coopératives |  |
| Aménagements        | Entretien des bâtiments administratifs   | CENTRE AIN HARROUDA              | A.O.O             | Avril 2021                       | BM                               | 20%  |  |
|                     | Aménagement des terrains de proximité  | AIN HARROUDA                     | A.O.O             | Mai 2021                         | BM                               | 20%  |  |
|                     | Entretien des établissements sportifs  | CENTRE AIN HARROUDA              | A.O.O             | Mai 2021                         | BM                               | 20%  |  |
|                     | Entretien du centre de santé et de la salle de soin  | AIN HARROUDA                     | A.O.O             | Juin 2021                        | BM                               | 20%  |  |
|                     | rèaménagement d'un tronçon de la RN n°9  | CENTRE AIN HARROUDA              | A.O.O             | Septembre 2021                   | BM                               |  |  |
|                     | Travaux de sécurité routière   | CENTRE AIN HARROUDA              | A.O.O             | Mars 2021                        | BM                               |  |  |
|                     | Aménagement du terrain DAHLA   | TERRAIN DAKILA                   | A.O.O             | Juillet 2021                     | BM                               |  |  |
|                     | Rèaménagement du siège de la commune   | SIEGE DE LA COMMUNE              | A.O.O             | Juin 2021                        | BM                               | 20%  |  |
|                     | Aménagement des espaces verts et des espaces de jeux   | CENTRE AIN HARROUDA              | A.O.O             | Avril 2021                       | BM                               | 20%  |  |
|                     | Entretien des cimetières   | SIDI AHMED BEN YACHOU ET CRISTAL | A.O.O             | Octobre 2021                     | BM                               | 20%  |  |
|                     | Travaux d'entretien des voiries  | CENTRE AIN HARROUDA              | A.O.O             | Mars 2021                        | BM                               | 20%  |  |
|                     | Travaux d'aménagement de la bande adjacente aux voies ferrées                                | COMMUNE AIN HARROUDA             | A.O.O             | Septembre 2021                   | BM                               |  |  |
|                     | Travaux d'aménagement du quartier administratif  | COMMUNE AIN HARROUDA             | A.O.O             | Septembre 2021                   | BM                               |  |  |
|                     | Travaux d'aménagement des bordures des routes de lotissement AYOUB                           | COMMUNE AIN HARROUDA             | A.O.O             | Septembre 2021                   | BM                               |  |  |
|                     | Travaux d'entretien des routes   | COMMUNE AIN HARROUDA             | A.O.O             | Septembre 2021                   | BM                               |  |  |
|                     | Entretien centre culturel (Sonorisation et éclairage)  | COMMUNE AIN HARROUDA             | A.O.O             | Mai 2021                         | BM                               | 20%  |  |
|                     | Entretien de TPC Entre Route nationale N9 et BD Maghreb Arable                               | COMMUNE AIN HARROUDA             | A.O.O             | Mai 2021                         | BM                               | 20%  |  |
|                     | Travaux d'aménagement de deux terrains de sport de proximité en gazon synthétique            | COMMUNE AIN HARROUDA             | A.O.O             | Mai 2021                         |                                  |  |  |
|                     | Travaux d'éclairage public de la RP3004  | COMMUNE AIN HARROUDA             | A.O.O             | Mai 2021                         |                                  |  |  |
|                     | Création d'un cimetière communal dans la ceinture verte                                      | COMMUNE AIN HARROUDA             | A.O.O             | Octobre 2021                     |                                  |  |  |
|                     | Construction du mosquée de jardin  | COMMUNE AIN HARROUDA             | A.O.O             | Avril 2021                       |                                  |  |  |
| Constructions       | Construction d'une plateforme d'inclusion sociale pour les jeunes d'Ain Harrouda             | COMMUNE AIN HARROUDA             | A.O.O             | Octobre 2021                     |                                  |  |  |
|                     | Construction d'un siège de l'état civile   | PACHALIK                         | A.O.O             | Aout 2021                        | BM                               | 20%  |  |
|                     | Construction d'un établissement préscolaire  | LOTISSEMENT ALFALAH              | A.O.O             | Aout 2021                        | BM                               |  |  |
|                     | Construction d'un centre d'hémodialyse   | LOTISSEMENT ALFALAH              | A.O.O             | Aout 2021                        | BM                               |  |  |
|                     | Construction d'un centre de kinésithérapie au profit des personnes en situation de précarité | LOTISSEMENT ALFALAH              | A.O.O             | Aout 2021                        | BM                               |  |  |
|                     | Construction d'un centre de formation multidisciplinaire                                     | LOTISSEMENT ALFALAH              | A.O.O             | Aout 2021                        | BM                               |  |  |
|                     |  |                                  |                   |                                  |                                  |  |  |
| FOURNITURE          |  |                                  |                   |                                  |                                  |  |  |
| Type de fournitures | Objet des fournitures  | Quantitatif                      | Lieu de livraison | Mode de passation                | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné                        | Marchés réservés au PME/Auto-entrepreneur/Coopératives |
|                     | Achat d'une camionnette nacelle  | 01                               | PARC COMMUNAL     | A.O.O ou Contrat DC              | Mars 2021                        | BM   |  |
|                     | Achat d'une motopompe de grande taille   | 01                               | PARC COMMUNAL     | A.O.O ou Contrat DC              | Mars 2021                        | BM   |  |
|                     | Achat d'un camion hydrocureuse   | 01                               | PARC COMMUNAL     | A.O.O ou Contrat DC              | Mars 2021                        | BM   |  |
|                     | Achat de tondeuse  | 01                               | PARC COMMUNAL     | A.O.O ou Contrat DC              | Mai 2021                         | BM   |  |
|                     | Achat de dumpers   | 02                               | PARC COMMUNAL     | A.O.O ou Contrat DC              | Octobre 2021                     | BM   |  |
|                     | Achat d'un grand fumigateur  | 01                               | PARC COMMUNAL     | A.O.O ou Contrat DC              | Mars 2021                        | BM   |  |
|                     | Achat d'un véhicule pick-up pour fumigateur  | 01                               | PARC COMMUNAL     | A.O.O ou Contrat DC              | Mars 2021                        | BM   |  |
|                     | Achat de 2 camionnettes  | 02                               | PARC COMMUNAL     | A.O.O ou Contrat DC              | Avril 2021                       | BM   |  |
|                     | Achat de 2 ambulances  | 02                               | PARC COMMUNAL     | A.O.O ou Contrat DC              | Avril 2021                       | BM   |  |
|                     | Achat d'un camion-citerne  | 01                               | PARC COMMUNAL     | A.O.O ou Contrat DC              | Mars 2021                        | BM   |  |
|                     |  |                                  |                   |                                  |                                  |  |  |
|                     |  |                                  |                   |                                  |                                  |  |  |
| SERVICES            |  |                                  |                   |                                  |                                  |  |  |
| Type de services    | Objet des services   | Lieu d'exécution                 | Mode de passation | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné  | Marchés réservés au PME/Auto-entrepreneur/Coopératives |  |
| Etudes              | Etude technique pour travaux urbanistique  | CENTRE AIN HARROUDA              | A.O.O             | Mars 2021                        | BM                               | 20%  |  |
|                     | Location des engins  | CENTRE AIN HARROUDA              | A.O.O             | Mars 2021                        | BM                               | 20%  |  |

N° 397/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE GUELIMM  
CERCLE DE BOUIZAKARNE  
CAIDAT D'ADAY  
COMMUNE D'AMTDI  
BUREAU DE GESTION DES  
RESSOURCES HUMAINES ET DU  
PATRIMOINE COMMUNAL

**\*- Avis d'Appel d'Offres Ouvert  
sur Offres de Prix \*-  
\*- N° 01 /BGRHPC/2021 \*-**

Le **Judi 18 février 2021** à partir de 10 heures et demi, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la commune d'AMTDI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour le loyer des locaux communaux à usage d'habitation suivants sis au ressort territorial de la Commune d'Amtdi :

| N° d'enregistrement au sommier de consistance | Type du local              | Situation/Adresse du local | Observations |
|---|----------------------------|----------------------------|--------------|
| 10  | Local à usage d'habitation | Douar Id Aissa             |              |
| 11  | Local à usage d'habitation | Douar Abariasse            |              |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau chargé de la gestion du patrimoine à la commune d'AMTDI.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions prévues par la loi des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé au Bureau d'Ordre de la commune d'Amtdi.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le cahier des charges. A savoir :

**I- DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT:**

1. La déclaration sur l'honneur selon le modèle joint au cahier des charges.
2. Une copie conforme de la CNIE.
3. Une attestation de travail.
4. Une attestation fournie par les services compétents de la commune justifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière envers cette dernière.
5. Le cahier des charges signé par l'intéressé, légalisé et paraphé sur toutes les pages et portant la mention : «lu et accepté».

**II- UNE OFFRE FINANCIERE COMPRENANT:**

1. L'acte d'engagement selon le modèle joint au cahier des charges.
2. Le récépissé de la caution provisoire pour un montant de deux cent (200.00) dirhams.
3. Le bordereau des prix selon le modèle joint au cahier des charges.

**N° 403/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 11/2021**

Le **25 février 2021 à 11 heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **TRAVAUX DE RECONSTRUCTION ET DE DEDOUBLEMENT D'UN OUVRAGE D'ART SUR OUED NAKHLA AU PK.70+900 DE LA RN 2. PROVINCE DE TETOUAN.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, **Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés)**, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Cent quatre vingt dix mille (190.000,00) dirhams.**

L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : **Treize millions soixante cinq mille cinq cent trente deux dirhams quatre vingt centimes (13.065.532,80) toutes taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

| Secteur                               | Qualification                                  | classe |
|---------------------------------------|--|--------|
| D : Travaux routiers et voirie urbain | D.2 : ouvrage d'art exceptionnel en béton armé | 2      |

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 4 de règlement de la consultation.

**N° 406/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 07/2021**

Le **25 février 2021 à 12 heure** sil sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION ET DE DEDOUBLEMENT D'UN OUVRAGE D'ART SUR OUED NAKHLA AU PK.70+900 DE LA RN.2 -PROVINCE DE TETOUAN-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, **Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés)**, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Six mille (6.000,00) dirhams.**

L'estimation du maître d'ouvrage est : **Quatre cent seize mille neuf cent trente quatre (416.934,00) dirhams toutes taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

| Activité                 | Qualification  | Catégorie |
|--------------------------|--|-----------|
| CQ : Contrôle de qualité | CQ.4 : Contrôle des travaux de chaussées bitumineuses type-1 à base de mélange hydrocarboné courant (GE ; EB ; GBB,...) ;<br>CQ.8 : Contrôle des travaux des ouvrages d'art courants (ponts Sur fondations, pont en béton précontraint, pont à haubans, ponts suspendus, tunnels). | 2         |

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 7 de règlement de la consultation.

**N° 404/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE  
LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE  
TETOUAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 10/2021**

**Appel d'offres ouvert destiné aux petites et moyennes entreprises,  
auto-entrepreneurs, coopératives et aux unions de coopératives**

Le **18 février 2020 à 11 heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverte sur offre de prix pour objet : **TRAVAUX DE BALISAGE DES PLAGES DE LA PREFECTURE M'DIQ-FNIDEQ ET LA PROVINCE DE TETOUAN.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, **(Service Gestion et Programmes Bureau des Marchés)**, 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Onze mille (11.000,00) dirhams**

L'estimation de maître d'ouvrage est : **Sept cent cinquante six mille six cent (756600,00) dirhams toutes taxes comprises.**

En application des dispositions de l'article 156 du décret n°2.12.349 et de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°3011-13 du 30 Octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n°2-12-349 le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises auto-entrepreneurs, coopératives et aux unions de coopératives.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

| Secteur                           | Qualification                 | classe |
|-----------------------------------|-------------------------------|--------|
| E : Travaux maritimes et fluviaux | E.15 : Signalisation maritime | 5      |

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 4 de règlement de la consultation.

**N° 405/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de  
Guelmim – Oued Noun  
Province de Guelmim  
Commune d'Amtidi  
Avis d'appel d'offres  
N°:01/ 2020.

Le Lundi 15 Avril 2020 à 10 h 00 mn du matin, Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune d'Amtidi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les travaux de réalisation d'un forage d'exploitation au douar Agni-mellouine à la commune d'Amtidi province de Guelmim. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de l'urbanisme, des travaux et du développement terri-

torial de la commune d'Amtidi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Dirhams (1.000,00 DH).  
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante-sept Mille quatre cent Dirhams (47.400,00 DH);  
Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre, de la documentation et de l'archive de la commune d'Amtidi.  
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics sus-indiqué.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 412/PA



المملكة المغربية  
رئيس الحكومة  
المنذوبية العامة لإدارة السجون  
وإعادة الإدماج

## إعلان

تعلن المنذوبية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج عن الغاء  
مباراة توظيف 160 مراقبا مريبيا (ذكور) التي سبق الإعلان عنها  
بتاريخ 16 أكتوبر 2020 والمنشور بالموقع الإلكتروني للمنذوبية  
العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج وبوابة التشغيل العمومي.

الرباط، في 22 يناير 2021

N° 408/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG

### AVIS RECTIFICATIF ET REPORT

Le Président du Conseil provincial de la Province d'Assa-Zag porte à la connaissance du public que les appels d'offre n°: 18/2020/BP, publié au journal Libération n°9206 en date du 01 au 03/01/2021 est rectifié comme suite :

- La Date d'ouverture sera le 08/02/2021 au lieu de : 25/01/2021 à 11h 00 min

N° 409/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم الجديدة  
دائرة الحوزية  
قيادة أولادرحمون  
جماعة أولادرحمون

### إعلان عن انطلاق عملية البحث عن المنافع و المضار عدد: 2021/04

يعلن رئيس جماعة أولاد رحمون عن انطلاق عملية البحث عن المنافع و المضار التي يمكن ان تنتج عن فتح مقهى بدار لمعادكة فخذة الجاولة جماعة اولاد رحمون قيادة اولاد رحمون دائرة الحوزية إقليم الجديدة لفائدة: بوشعيب بنعريف منتها شهرا كاملا ابتداء من يوم نشر الاعلان بالجريدة.

N° 410/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 05/2021

#### Appel d'offres ouvert destiné aux petites et moyennes entreprises

Le 11 février 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **Travaux de curage des fossés bétonnés et désherbage de la RN2 du PK 24+400 au PK 66+300 et la RN 16 du PK55+300 au PK 64+000 et du PK.103+000 au PK.143+000 (Province de Tétouan et Préfecture M'Diq-Fnideq).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan. (Service Gestion et Programmes Bureau des Marchés). 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 476 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Sept mille (7.000,00) dirhams.**

L'estimation du maître d'ouvrage est : **Cinq cent quatre mille (504.000,00) dirhams.**

En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°3011-13 du 30 Octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n°2-12-349 le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20/05/2013).

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

| Secteur                                | Qualification  | classe |
|--|--|--------|
| B : Travaux routiers et voirie urbaine | B.3 : Ouvrages d'assainissement routier et traitement de l'environnement | 5      |

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 9 de règlement de la consultation.

N° 407/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/AREF/2021

Le 15/02/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'Achat de papeterie, imprimés, fournitures de bureau, reprographie et informatiques au profit du centre régional des examens de l'AREF M-S en deux lots séparés comme suit:

| lot | Objet   | Caution provisoire                             | Cout estimatif du maître d'ouvrage TTC  | Observations  |
|-----|---|--|---|---|
| 1   | L'achat de papeterie et imprimés.                                   | 65 000,00 dhs<br>(Soixante-cinq mille dirhams) | 4 209 234,00 dhs<br>(Quatre million deux cent neuf mille deux cent trente-quatre dirhams) | dépôt des échantillons le 12/02/2021 à 16 h (heure limite pour le dépôt d'échantillons) au siège de l'académie sise à Rue Abou Oubaida Daoudiate - Marrakech. |
| 2   | L'achat de fournitures de bureau, de reprographie et informatiques. | 4 000,00 dhs<br>(Quatre mille dirhams)         | 267 744,00 dhs<br>(Deux cent soixante-sept mille sept cent quarante-quatre dirhams)       | dépôt des échantillons le 12/02/2021 à 16 h (heure limite pour le dépôt d'échantillons) au siège de l'académie sise à Rue Abou Oubaida Daoudiate - Marrakech. |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- ♦ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
- ♦ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- ♦ Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

N° 411/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉ  
DIRECTION REGIONALE  
CASA-SETTAT  
CHP MOULAY  
ABDELLAH  
DE MOHAMMEDIA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°03/2021  
(Séance publique)

Le 08 mars 2021 à 10 h, il sera procédé, dans la salle de réunion du CHP de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

La fourniture des denrées et préparation des repas aux malades et au personnel de garde du Centre Hospitalier préfectoral de Mohammedia.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de l'unité de gestion financière et comptable sis à : Avenue Hassan II Mohammedia, et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Montant minimum TTC de : (1.446.500,00dhs) Un million quatre cent quarante-six mille cinq cent dirhams. Montant maximum TTC de : (2.525.050,00) Deux million cinq cent vingt-cinq mille cinquante dirhams.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Trente mille dirhams (30.000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -Soit, déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau de l'unité de gestion financière et comptable, avenue Hassan II Mohammedia

-Soit, les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

-Soit, les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit, les envoyer par voie électronique (www.marchéspublics.gov.ma).

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés dans le bureau d'unité de gestion financière et comptable avant le 05 mars 2021 à 11h (date limite pour dépôts des échantillons).

Une visite des lieux sera programmée le 12 février 2021 à 11h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N° 419/PA

PROVINCE DE KHOURIBGA  
CERCLE DE BEJAAD  
CAIDT CHOUGRANE  
COMMUNE CHOUGRANE  
AVIS D'appel D'offre  
N° 01/CH/RR/2021  
Séance Publique

Le président du conseil communal de Chougrane recevra jusqu'au : 16 /02/2021 à 14h30 Au bureau relevant de la commune sis : appartement N° 3 immeuble situé au boulevard hassan II ain al wahab N° 521 boujad les offres de prix relatifs à la location du souk hebdomadaire de Tlet Chougrane pour la période allant du 1er avril 2021 au 31 décembre 2021 dont les lots sont les suivants :

- lot 1: location des biens du souk hebdomadaire de chougrane (Souk à Bestiaux ,Droit de stationnement et d'entrées au souk, Droit du Fondouk et Droit de Stationnement des Véhicules) le cautionnement provisoire est fixé à 20.000,00 dhs.
- lot 2 : location de l'abattoir communal le cautionnement provisoire est fixé à 5.000,00 dhs

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la régie en recettes de la Commune de chougrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la régie en recettes de la commune de Chougrane.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article n° 2 du règlement de consultation. En précisant que l'offre financière doit contenir aussi bien l'acte d'engagement que le bordereau des prix.  
N° 420/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL  
DGS/DDE/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRE DE PRIX

Le 25/02/2021, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

- 05/2021/BP à 12 h Travaux d'aménagement des centres o.zarrad-o.sbih et amria province el kala des sraghna

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 80.000.00DHS (QUATRE VINGT MILLE DHS).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4.538.628.00. dhs (QUATRE MILLION CINQ CENT TRNTE HUIT MILLE SIX CENT VINGT HUIT DHS) Ledossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicesdes marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna

2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.

3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :-Secteur : B-Classe :3-Qualification exigées : B4- B6 - B11

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 421/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA  
DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL  
DGS/DDE/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
AAO N° 06/2021/BP

Le04/03/2021 à 11 heure,il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion)à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

1- TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LIAISONS ROUTIERES :

- PISTE N°1 : CONSTRUCTION DE LA PISTE RELEVANT DE LA COMMUNE TERRITORIALE JBIL RELIANT LA RN8 ET DOUAR LAHABICHATE.

- PISTE N°2 : CONSTRUCTION DE LA PISTE RELEVANT DE LA COMMUNE TERRITORIALE JBIL RELIANT LA RN8 ET DOUAR SLALMA.

- PISTE N°3 : AMENAGEMENT DE LA PISTE RELEVANT DE LA COMMUNE TERRITORIALE OD SBIH RELIANT LA RR 206 ET LA RP2108.

- PISTE N°4 : CONSTRUCTION DU PISTE RELEVANT DE LA COMMUNE TERRITORIALE LEMZEM RELIANT LA RP2137 ET DOUAR CHOUANA.

- PISTE N°5 : CONSTRUCTION DU PISTE RELEVANT DE LA COMMUNE TERRITORIALE OD LGARNE RELIANT DR SIGIRINE ET DR EL QOBA.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicesdes marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : 1/Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :-Secteur : B-Classe :3-Qualification exigées : B1-B5

2/Pour les entreprises non installées au Maroc Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de la consultation

N° 422/PA

| ROYAUME DU MAROC<br>MINISTÈRE DE L'INTERIEUR<br>PROVINCE DE MIDELT<br>SECRETARIAT GENERAL<br>D.B.M |                      |  |                   |                                       |
|--|----------------------|--|-------------------|---------------------------------------|
| PROGRAMME PREVISIONNEL DES PROJETS DE LA PROVINCE DE MIDELT AU TITRE 2021 -                        |                      |  |                   |                                       |
| Secteur  | cerdes ou communes   | Intitulé du projet   | MODE DE PASSATION | PERIODE PREVISIONNELLE DE PUBLICATION |
| EDUCATION ET SANTE   | MIDELT               | etude et travaux de construction des unités préscolaires   | AOO               | A PARTIR DE FEVRIER                   |
|  | RICH                 | etude et travaux de construction des unités préscolaires   |                   |                                       |
|  | BOUMIA               | etude et travaux de construction des unités préscolaires   |                   |                                       |
|  | IMILCHIL             | etude et travaux de construction des unités préscolaires   |                   |                                       |
|  | GUIR                 | CONSTRUCTION DE DISPENSAIRE ET LOGEMENT D'INFIRMIER AU DOUAR BAKNOU, COMMUNE TERRITORIALE GUIR   |                   |                                       |
|  | AGHBALOU             | CONSTRUCTION DE DISPENSAIRE ET LOGEMENT D'INFIRMIER AU DOUAR AIT BOUALLI, COMMUNE TERRITORIAL AGBALOU - PROVINCE DE MIDELT                                       |                   |                                       |
|  | CT, TOUNFIT          | TRAVAUX DE SUBSTITUTION DE PREFABRIQUE ET RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE   |                   |                                       |
|  | CT,IMILCHIL          | TRAVAUX DE SUBSTITUTION DE PREFABRIQUE ET RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE   |                   |                                       |
|  | CT,AMERCID           | TRAVAUX DE SUBSTITUTION DE PREFABRIQUE ET RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE   |                   |                                       |
|  | CT,AIT IZDEG         | TRAVAUX DE SUBSTITUTION DE PREFABRIQUE ET RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE   |                   |                                       |
| ROUTE  | CT,GUERS TIAALLALIN  | TRAVAUX DE SUBSTITUTION DE PREFABRIQUE ET RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE   |                   |                                       |
|  | CT,ZAOUIT SIDI HAMZA | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE RURALE RELIANT KSAR AND A LA RP7102 (PK 15-800 DE LA RP7306) A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOUIT SIDI HAMZA. PROVINCE DE MIDELT |                   |                                       |
|  | gourrama             | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE RURALE AIT ALI A LA COMMUNE TERRITORIALE GOURRAMA. PROVINCE DE MIDELT.   |                   |                                       |

N° 418/PA

« FS PROD » SARL AU CAPITAL DE 100.000,00 DH

Siège social : Casablanca, bâtiment n° 1, Bureau n° 2, lot n° 1 du Parc Industriel de Ouled Salah, Bouskoura

RC : 253397. IF : 40466287  
Aux termes de la décision extraordinaire de l'associé unique de la Sté « FS PROD » SARL AU

1- D'augmenter le capital social d'une somme de 275.000 DH (Deux cents soixante quinze mille dirhams) de le porter de 100.000,00 DH à 375.000 DH, par la création de 2750 parts sociales nouvelles de 100 DH par incorporation au capital de réserves et de bénéfices.

2- La mise à jour des articles 6 et 7 des statuts.  
3- La mise en harmonie des statuts.

Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28 décembre 2020 sous le n° 759260.

N° 424/PA

PROMOBLANCA Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 DH

Siège social : Casablanca, Sidi Maarouf, Quartier Industriel, lotissement Lina, Rue 05, n° 283 RC N° 329287. IF N° 15273562 TP N° 36167365 ICE 000118912000076

CESSION DES PARTS SOCIALES

NOMINATION DE NOUVEAUX CO-GERANTS

Au terme d'un procès-verbal de l'AGE tenu le 10 Décembre 2020, l'assemblée générale de la société « PROMOBLANCA » SARL a décidé la ratification des cessions des parts sociales :  
- (125) parts sociales faite par Monsieur HICHAM LABOULI A Monsieur KHALIL LABOULI détenues dans la STE PROMOBLANCA SARL

- (125) parts sociales faite par Monsieur YOUSSEF LABOULI A Madame BOUCHRA LABOULI détenues dans la STE PROMOBLANCA SARL

- Démission de Monsieur ABDERRAHMANE LABOULI de la gérance unique.  
- Nomination de nouveaux Co-gérants :  
- Monsieur Abderrahmane LABOULI, né le 01 janvier 1950 de nationalité marocaine, demeurant à Casablanca, Polo 35 rue la Durance, titulaire de la carte d'identité nationale N° B20471

- Monsieur HICHAM LABOULI né le 08-01-1976 de nationalité Marocaine, demeurant à Golf cité Im 46 Etage 1 Apt 6 ville verte Bouskoura Nouaceur Casablanca.

- Nouvelle répartition du capital  
- Mise à jour des articles 6 et 7 des statuts.  
- Mise en harmonie des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 28 décembre 2020, sous le numéro 759259.

N° 425/PA

Service Restauration Collective Marocaine «SRCM»

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 DH

Siège social : Centre commercial Erac Imm D1 Etage 2 N° 6 Bd Mohammed VI-Casablanca RC N° 376495 IF N° 20776424 TP N° 32694496 ICE 001883445000011

Cession des parts sociales Nomination de nouveaux co-gérants

Au terme d'un procès-verbal de l'A.G.E tenu le 23 décembre 2020, l'assemblée générale de la société « Service Restauration collective marocaine » « SRCM » S.A.R.L. a décidé la ratification des cessions des parts sociales :

- (333) parts faite par Monsieur Saïd Rhazoui à Monsieur Yassine Bougataya détenues dans la sté Service Restauration collective marocaine « SRCM » SARL.

- (167) parts sociales faite par Madame Latifa Malek à Monsieur Yassine Bougataya détenues dans la sté Service Restauration collective marocaine « SRCM » SARL.

- Démission de Monsieur Saïd Rhazoui de la gérance.  
- Nomination de nouveaux cogérants :

- Malek Latifa, de nationalité marocaine, née le 10-10-1951, à El Fida, demeurant à Casablanca Hay Mly Rachid 2 rue 7 N° 71 Casablanca, titulaire de la CIN N° B141447.

-Monsieur Yassine Bougataya, de nationalité marocaine, né le 25-09-1983 à Ain Sebaâ Hay Mohammadi, demeurant à Casablanca, Hy Mly Rachid 2 rue 7 N° 71 Casablanca titulaire de la CIN N° BB3843.

- Nouvelle répartition du capital  
- Mise à jour des articles 6 et 7 des statuts  
- Mise en harmonie des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 5 janvier 2021 sous le numéro 760361.

N° 426/PA

SMART CONSO S.A.R.L CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 14 janvier 2021, il a été établi les statuts d'une société DENOMINATION : «SMART CONSO » SARL Import export et négoce du matériels électriques, hydrauliques et agricoles.

SIEGE SOCIAL : HAY ALDOQS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI Casablanca. DUREE : 99 ans. CAPITAL : 100.000,00 Dirhams divisé en 1.000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce : Mr. SEDIK FATHI :500 parts

- Mme. BTISSAM HAD-DARI :400 parts  
- Mme. FATIMA SEYAD : 100 parts  
GERANCE : Mme. FATIMA SEYAD

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 19/01/2021 sous le N°761736.

N° 427/PA

Maitre OUHASSOU Faouzi, Notaire à Oujda N° 30, Résidence Al Farah, Angle Bd Allal Ben Abdellah et Bd Mohamed V 2ème étage, Oujda Tél: 05.36.69.69.36

La Société «SB MHAYA IMMO» S.A.R.L Capital Social: 3.100.000,00 Dirhams

Siège Sociale: Oujda, 52 rue bd Med ben Abdellah 6ème étage N° 13 R.C N°: 36407

CONSTITUTION

En vertu d'un acte notarié, dresser par Maitre OUHASSOU Faouzi, en date du 30/12/2020, Mr BRAHIMI Mohamed et Mr BRAHIMI Samir et Mr SBILI Tariq, ci-après désigné, à décider d'établir les statuts comme suit: Forme: Société à Responsabilité Limité (S.A.R.L) Objet: Location immobilière; gestion des locaux commerciaux; promotion immobilière.

Associés: Mr BRAHIMI Mohamed et Mr BRAHIMI Samir et Mr SBILI Tariq Capital Social: Mr BRAHIMI Mohamed 3.000.000,00 Dhs; Mr BRAHIMI Samir 50.000,00 Dhs; Mr SBILI Tariq 50.000,00 Dhs. SOIT AU TOTAL 3.100.000,00 DHS

Parts Sociale: Mr BRAHIMI Mohamed 30.000 Parts; Mr BRAHIMI Samir 500 Parts; Mr SBILI Tariq 500 Parts. SOIT AU TOTAL 31.000 Parts.

Gérance: Mr BRAHIMI Samir et Mr SBILI Tariq (deux co-gérants). Inscription faite au Registre Commerce de Tribunal de commerce d'Oujda en date du 20/01/2021 sous le Numéro 229.

N° 428/PA

SMART PLANNING CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/01/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les Suivantes:

Dénomination : SMART PLANNING  
Forme Juridique : SARL  
Objet: ENTREPRENEUR DE MENUISERIE ; TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.

Siège Social : HAY TAIBA MAGASIN N° 26 BD GRANDE CEINTURE HAY MOHAMMADI, CASABLANCA. DUREE : 99 ans.

Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :

• Mr. BELKTATI ABDENBI : 500 Parts Sociales.  
• Mr. SADEK ABDELHADI : 500 Parts Sociales.  
GERANCE :  
\* Mr. BELKTATI ABDENBI, cogérant de la Société.  
\* Mr. SADEK ABDELHADI, cogérant de la Société.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 20/01/2021 Sous le N° 761874, RC N° 486131.

N° 429/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE DE KENITRA COMMUNE DE KENITRA

SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021 MARCHÉ RECONDUCTIBLE

Le Jeudi 18 Février 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Kenitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de Maintenance et d'Entretien Courant des Espaces Verts de la commune de Kenitra Lot 1 et Lot 2.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la Commune de Kenitra, sis à

rue El Yarmouk, résidence Montassir, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma/marchéspublics/](http://www.marchéspublics.gov.ma/marchéspublics/)

Le cautionnement provisoire est fixé à :  
- Pour le lot 1 : Quarante Cinq Mille Dirhams (45 000.00 dhs)

- Pour le lot 2 : Quarante Cinq Mille Dirhams (45 000.00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Pour le lot 1 : DEUX MILLION SIX CENT SOIXANTE DOUZE MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT DIRHAMS TTC (2 672 280.00 dhs).

- Pour le lot 2 : DEUX MILLION QUATRE CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT DIRHAMS TTC (2 496 480.00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit

vent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Commune de Kenitra - Place administrative - Kenitra.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétaire du président de la Commune de Kenitra.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics

Il est prévu une visite des lieux le Jeudi 04 Février 2021 à 11 heures. Le départ aura lieu à partir du service des marchés de la commune urbaine de Kenitra.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation

N° 430/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA CONSEIL PROVINCIAL DGS/DDE/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 04/2020/BP

Le25/02/2021à 11 heure, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El

Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion)à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix :

❖ TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CENTRES JBIEL ET DZOUZ PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :40 000.00 DHS Quarante Mille Dhs).  
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :2.437.744.80(deux million quatre cent trente sept mille sept cent quarante quatredhs 80 cts)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicesdes marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peutégalement être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna
- 2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.
- 3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- 4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

1) Pour les entreprises installées au Maroc

| Secteur | Classe | Qualification exigées |
|---------|--------|-----------------------|
| B       | 4      | B4-B6-B11             |

2)Pour les entreprises non installées au Maroc

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 423/PA

STE REH-SYSTEMS  
CONSTITUTION  
IF : 48520698  
TP : 31604671

Aux termes d'un acte SSP. En date du 13/01/2021, il a été établi les statuts d'une société dans les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STE REH-SYSTEMS

Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique (SARL AU)  
Capital sociale : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune, Attribuées à monsieur EL-HAMDANI RACHID.

Siège sociale : GROUP AT-TAKADDOUM GH2-17, 2ème ETAGE SIDI BERNOUSSI CASABLANCA

Objet : IMPORT/EXPORT. Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre de commerce. Gérance : la société est gérée par Mr ELHAMDANI RACHID pour une durée illimitée.

- Le dépôt est effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date 19/01/2021 S/N1470 immatriculée au registre de commerce de Casablanca S/N°485923.

N° 432/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L  
RUE IBN ROCHD RESIDENCE EL BARAKA 3 ETAGE N 7 OUIDA  
Tél. 0536689121  
AVIS D'AJOUT D'ACTIVITE

-Aux termes d'un PV en date du 21/12/2020 l'associée unique de la STE RAMDANI PETROLEUM SARL .AU au capital du 100.000,00 DH et dont le siège : OUIDA, HAY NAS-SIM RUE AL HOUDOUE 1 N° 15.

Décide d'ajouter l'activité de TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 14/01/2021 SOUS N° 157.

N° 433/PA

SOCIETE M.H FIL SARL  
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 24/12/2020, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE M.H FIL » SARL, Objet : TISSUS ETOFFES OU FILS IMPORT-EXPORT, SERIE SOCIAL: 59, BD ZERKTOUNI ETG 3 N°8- CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts

sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mr. MOSTAFA TIKAT à 500 parts, Mr. HAMID MOUMEN à 500 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr MOSTAFA TIKAT.

-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 18 Janvier 2021 sous le numéro 761495 et de Registre de Commerce 485793.

N° 434/PA

QOZBOUR ACCESSOIRES AUTO SARL AU

- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 05/11/2021, la société QOZBOUR ACCESSOIRES AUTO SARL AU, a décidé de transférer le siège social de l'adresse LOTISSEMENT ESSALAM 1 AHL LOGHLAM TRANCHE SAL EXT à la nouvelle adresse : BD MOHAMED ZAFZAFE RES REDA N°71 SIDI MOUMEN CASABLANCA

Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 19/01/2021 sous n° 761720.

N° 435/PA

«GEANT GROUPE BUSINESS»

GROUPE ATTACKADDOUM, GH2-17, 2ème ETAGE, SIDI BERNOUSSI CASABLANCA DELEGATION DE POUVOIRS DE LA SIGNATURE

- Au terme d'un Procès-verbal de L'AGE de la société \* GEANT GROUPE BUSINESS \* S.A.R.L A.U, du 08/12/2020 enregistré Le 05/01/2021, les associés de la dite société ont décidé ce qui suit :

- La Délégation de pouvoirs : Mr SBAI ZAKARIAE donne une Délégation de pouvoirs de signature à Mr SBAI BRAHIM, Titulaire de La CIN N° IB14015, qui accepte le mandat de représenter le Gérant Unique devant toutes les Administrations et Tribunaux, Signer à sa place dans toutes les banques

dont sont ouverts des comptes de la société \* GEANT GROUPE BUSINESS \* S.A.R.L A.U

- Le Mandataire choisit peut faire toutes les opérations bancaires et autres opérations envers toutes les autres Administrations

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 21/01/2021 Sous N° 762059 dont R.C N° 480.697 / Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 436/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE NOUACEUR  
COMMUNE DAR BOUAZZA

**Avis rectificatif**

Il est porté à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres sur offre de prix ouvert N° 5/2021 relatif à l'affermage du Lot N° : 1 des parkings situés au territoire de la Commune de Dar Bouazza dont la date d'ouverture des plis est Le Mardi 16 Février 2021 à 11 H heures, est rectifié par l'ajout de l'expression suivante :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-3 du règlement de consultation.

N° 437/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHEIFRA

**CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL**

ANNEE BUDGETAIRE 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le Gouverneur de la Province de Khéifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

**I- INDH**

**CONSULTATIONS ARCHITECTURALES**

| Objet   | Lieux d'exécution | Mode de passation           | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné |
|---|-------------------|-----------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| - Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'un centre d'hémodialyse à la ville de Khéifra | Ville de Khéifra  | Consultation architecturale | Mars - Mai 2021                  | Service des marchés / DBM       |

**TRAVAUX**

| Type de travaux              | Objet des travaux  | Lieux d'exécution        | Mode de passation     | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur |
|------------------------------|--|--------------------------|-----------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|
| *Alimentation en eau potable | - AEP du douar Ibbaren 2 (2 <sup>ème</sup> tranche)  | CT Aguelmous             | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Non  |
|                              | - AEP du douar Aqissari  | CT Air Isbaq             | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Oui  |
|                              | - AEP du douar Sefisaf   | CT Lefti                 | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Oui  |
|                              | - AEP du douar Amendal   | CT Air Isbaq             | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Non  |
| * Construction               | - AEP du douar Moughoum  | CT Aguelmam Aringon      | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Non  |
|                              | - AEP du douar Air Mail 1, 2 et 3 (1 <sup>ère</sup> tranche)   | CT Aguelmous             | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Non  |
|                              | - AEP du douar Air Afti  | CT Sidi Amer             | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Non  |
|                              | - AEP du douar Air Chart Jolo  | CT Moha Ou Hammou Zayani | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Non  |
| * Construction               | - Construction d'un centre des personnes à besoins spécifiques au centre Aguelmous Province de Khéifra | Centre Aguelmous         | Appel d'offres ouvert | Janvier - Mars 2021              | Service des marchés / DBM       | Non  |
|                              | - Construction des unités de préscolaires  | Province de Khéifra      | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Non  |
|                              | - Construction d'un centre d'hémodialyse à la ville de Khéifra   | Ville de Khéifra         | Appel d'offres ouvert | Mai - Juillet 2021               | Service des marchés / DBM       | Non  |

**EQUIPEMENT**

| Type de fournitures | Objet des fournitures   | Lieux de livraison | Mode de passation     | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur |
|---------------------|---|--------------------|-----------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|
| * Equipement        | - Equipement d'une salle parascolaire à l'école Moha Ou Hammou Zayani à la commune de Khéifra | Commune de Khéifra | Appel d'offres ouvert | Janvier - Mars 2021              | Service des marchés / DBM       | Oui  |
|                     | - Equipement d'un centre de la ferme et de la protection de l'écluse à la commune de Khéifra  | Commune de Khéifra | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Oui  |
|                     | - Equipement de Dar Al Oumoua au centre My Bouazza  | Centre My Bouazza  | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Oui  |
|                     | - Equipement de Dar Al Oumoua au centre El Khab   | Centre El Khab     | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Oui  |

**II- FDR**

**CONSULTATIONS ARCHITECTURALES**

| Objet  | Lieux d'exécution   | Mode de passation           | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné |
|--|---------------------|-----------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| - Etude architecturale et suivi des travaux de construction d'un internat au centre El Bouj        | Centre El Bouj      | Consultation architecturale | Janvier - Février 2021           | Service des marchés / DBM       |
| - Etude architecturale et suivi des travaux de mise à niveau du centre de santé rural (CSR) Tighza | Centre Tighza       | Consultation architecturale | Janvier - Février 2021           | Service des marchés / DBM       |
| - Etude architecturale et suivi des travaux de mise à niveau du centre de santé rural Kaf N'Sour   | Centre Kaf N'Sour   | Consultation architecturale | Janvier - Février 2021           | Service des marchés / DBM       |
| - Etude architecturale et suivi des travaux d'extension du centre de santé Ait Saadelli            | Centre Ait Saadelli | Consultation architecturale | Janvier - Février 2021           | Service des marchés / DBM       |

**TRAVAUX**

| Secteur     | Objet des travaux   | Lieux d'exécution    | Mode de passation     | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur |
|-------------|---|----------------------|-----------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|
| * Education | - Achèvement de construction d'une école communautaire à la commune AR Saadelli | Commune Ait Saadelli | Appel d'offres ouvert | Janvier - Mars 2021              | Service des marchés / DBM       | Non  |
|             | - Construction d'un internat au centre El Bouj                                  | centre El Bouj       | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Non  |
| * Santé     | - Mise à niveau du centre de santé rural (CSR) Tighza                           | Centre Tighza        | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Non  |
|             | - Mise à niveau du centre de santé rural Kaf N'Sour                             | Centre Kaf N'Sour    | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Non  |
|             | - Extension du centre de santé Ait Saadelli                                     | Commune Ait Saadelli | Appel d'offres ouvert | Février - Avril 2021             | Service des marchés / DBM       | Non  |

**III/ BG :**

**TRAVAUX**

| Type de travaux                           | Objet des travaux  | Lieux d'exécution   | Mode de passation     | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur |
|---|--|---|-----------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|
| * Travaux                                 | - Fourniture et pose de câblage informatique et électrique des bureaux d'état civil des collectivités territoriales relevant de la province de Khéifra | Province de Khéifra   | Appel d'offres ouvert | Janvier - Mars 2021              | Service des marchés / DBM       | Non  |
| * Entretien et réparation                 | - Entretien et réparation des bâtiments administratifs.  | Différents bâtiments relevant de l'administration territoriale de la province de Khéifra                | Appel d'offres ouvert | Mai - Juillet 2021               | Service des marchés / DBM       | Oui  |
|   | - Entretien et réparation de logements administratifs.   | Différents logements administratifs relevant de l'administration territoriale de la province de Khéifra | Appel d'offres ouvert | Mai - Juillet 2021               | Service des marchés / DBM       | Non  |
| * Travaux d'aménagement et d'installation | - Travaux d'aménagement et d'installation.   | Siège de la Province de Khéifra   | Appel d'offres ouvert | Juin - Juillet 2021              | Service des marchés / DBM       | Oui  |
|   | - Travaux d'aménagement et d'installation.   | Différents bâtiments des Postes de commandement relevant de la Province de Khéifra                      | Appel d'offres ouvert | Juin - Juillet 2021              | Service des marchés / DBM       | Oui  |
|   | - Travaux d'aménagement et d'installation.   | Différents logements administratifs relevant de la Province de Khéifra                                  | Appel d'offres ouvert | Juin - Juillet 2021              | Service des marchés / DBM       | Oui  |

**FOURNITURE**

| Type de fournitures                                   | Objet des fournitures   | Quantitatif  | Lieux de livraison   | Mode de passation     | Période prévue pour le lancement | Coordonnées du service concerné | Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur |
|---|---|--|--|-----------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|
| * Fournitures de bureau, papeterie et imprimés        | - Achat de fournitures de bureau papeterie et imprimés          | Selon les besoins de Fournitures pour le fonctionnement                              | Secrétariat Général et postes de commandements de la Province de Khéifra | Appel d'offres ouvert | Février - Mars 2021              | Service des marchés / DBM       | Non  |
| * Fournitures pour matériel technique et informatique | - Fournitures pour le matériel technique et informatique        | Selon les besoins de matériel pour le fonctionnement                                 | Secrétariat Général et postes de commandements de la Province de Khéifra | Appel d'offres ouvert | Février - Mars 2021              | Service des marchés / DBM       | Oui  |
| * Matériel et mobilier des logements administratifs   | - Achat de mobilier et de matériel des logements administratifs | Selon les besoins de fournitures pour le fonctionnement des logements administratifs | Différents logements administratifs                                      | Appel d'offres ouvert | Juin - Juillet 2021              | Service des marchés / DBM       | Oui  |

N° 431/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE GUERCIF  
CERCLE DE TADDART  
CAIDAT  
DE MEZGUITAM  
COMMUNE  
DE MEZGUITAM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°01/2021/CM

Le 18 février 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau de la commune de Mezguitam, province de Guercif à l'ouverture des plis de l'appel d'offres N° 01/2021/CM relatif à l'alimentation du douar An-guid en eau potable apartir d'un forage, commune Mezguitam, Province de Guercif.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de

la commune de Mezguitam, Province de Guercif, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Quinze Mille Dirhams, 00 Cts (15 000,00Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent quatre vingt et un Mille neuf cent quarante neuf Dirhams, 58 cts (781.949,58Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434

(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

-Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'ordre de la commune de Mezguitam, Province de Guercif ;

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement deconsultation.

N° 438/PA



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° HAO/PORH/01/2021  
PRESTATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES LOCAUX  
DU HOLDING AL OMRANE A RABAT**

Le marché sera adjugé en lot unique.

Il sera procédé à l'ouverture des plis le **Jeudi 18 Février 2021 à 10H00** au siège du Holding Al Omrane sis au 5, Rue Boundoq, Mail Central - Hay Riad- Rabat.

La caution provisoire est fixée à la somme de **6.000,00 DH**.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement du Holding Al Omrane du 15 Novembre 2015 fixant les conditions et les formes de passation des marchés ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **392.025,60 DH TTC (Trois Cent Quatre Vingt Douze Mille Vingt Cinq Dix Dirhams 60 Centimes Toutes Taxes Comprises)**.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du Holding Al Omrane précité,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation joint au dossier d'appel d'offres.

N° 440/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
القليم برشيد  
جماعة سيدي رحال الشاطي

**إعلان  
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية**

ستتظم جماعة سيدي رحال الشاطي يوم 14 فبراير 2021 على الساعة العاشرة صباحا بمقر الجماعة امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة تقني من الدرجة الثالثة برسم سنة 2021.

يحدد عدد المناصب الممتحن بشأنها في منصب واحد (1)

يفتح هذا الامتحان في وجه الموظفين المرشحين في درجة تقني من الدرجة الرابعة الذين قضوا 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة.

ترسل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموارد البشرية بالجماعة.

ويعتبر يوم 08 فبراير 2021 اخر اجل لايداع طلب المشاركة.

ويشمل الامتحان على اختبار كتابي واختبار شفوي.

N° 439/PA

**Sur vos petits écrans**

S A M E D I



07.00.00 : Lecture du Saint Coran  
07.10.00 : Tinoubka  
07.40.00 : Ichaa mamlaka  
08.40.00 : Amouddou  
09.35.00 : Chouk Sedra Ep 39  
10.20.00 : Nadi Al Marah Ep 38  
11.20.00 : Zouaji Mouhal Ep 17  
11.50.00 : Oussrati Best Of  
12.50.00 : Stand UP quotidiennes  
13.00.00 : JT Addahira + Météo  
13.20.00 : Rdat Iwalida 2 Ep 22  
14.00.00 : JT en Amazigh  
14.20.00 : JT en Espagnol  
14.40.00 : Tlefilm : Kitar Moutawajih Ila  
16.10.00 : Aabak  
17.05.00 : Moudawala  
18.00.00 : Marjana Ep2  
19.00.00 : JT en français  
19.20.00 : Moutaalikat Aicha khemlich  
19.50.00 : Dayer Buzz Ep 3  
20.50.00 : Stand UP quotidiennes  
21.00.00 : JT Principal + Météo  
21.50.00 : Stand UP prime final  
00.00.00 : Dernier bulletin d'information  
00.20.00 : Marjana Ep2  
01.20.00 : Oujouh  
01.40.00 : Moudawala  
02.40.00 : Lmadi la yamout Ep 15  
03.10.00 : Tinoubka  
03.40.00 : Rdat Iwalida 2 ep 22  
04.10.00 : Chouk Sedra Ep 39  
05.00.00 : Ichaa mamlaka  
06.00.00 : Amouddou  
07.00.00 : Lecture du Saint Coran

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC MAWA-HIB TAJWID  
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
06:30:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE : RIAD ASANBATI  
08:45:00 : SERIE : LCOOPERATIVE  
09:45:00 : SERIE : RBIB  
10:10:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA  
10:50:00 : SERIE : ZHAR ET MRACHA  
11:40:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME  
12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS  
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RYADI  
13:35:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA  
14:00:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN  
14:15:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR  
14:45:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
14:55:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB  
16:15:00 : FEUILLETON : AL IRT  
16:40:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA  
17:30:00 : MAGAZINE : NIDAE  
17:45:00 : FEUILLETON : ROMANSIYAT ACHA3R AL ABYAD  
18:35:00 : MAGAZINE : POP UP  
19:05:00 : MAGAZINE : MAGAZINE  
20:05:00 : MAGAZINE : KTAB QRITOU  
20:10:00 : MAGAZINE : CAPSULE TENDANCE  
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
20:55:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
21:50:00 : MAGAZINE : L'ECOLE DES FANS  
22:45:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA  
00:20:00 : TELEFILM : LAHIB MAA ADDIAB  
01:50:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
03:05:00 : MAGAZINE : POP UP  
03:35:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS  
04:25:00 : MAGAZINE : GRAND ANGLE

Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers  
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,  
Notre avenir**

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox



# Sport

## La FIFA et l'UEFA tentent de torpiller le projet de "Superligue"



La Fifa et l'UEFA ont lancé jeudi une contre-offensive conjointe contre toute "Superligue" réservée aux cadors européens, promettant de bannir de leurs propres compétitions les clubs et joueurs impliqués dans ce lucratif tournoi fermé.

Récemment évoquée dans la presse, une telle compétition "ne serait reconnue ni par la Fifa, ni par les confédérations concernées", écrivent dans une déclaration commune l'instance mondiale et ses six confédérations continentales - dont l'UEFA, concernée au premier chef.

L'initiative est d'autant plus remarquable que les deux organisations tenaient jusque-là des discours légèrement distincts dans ce dossier, épouvantail du foot européen agité par les gros clubs.

Si l'hostilité de l'UEFA à une telle idée est connue de longue date, puisqu'elle menace sa propre

Ligue des champions, la Fifa s'était plutôt tenue à l'écart de ce débat européen, assurant se concentrer sur la réforme de sa Coupe du monde des clubs.

"Tout club ou joueur impliqué dans une telle compétition se verrait par conséquent interdire de participer à toute compétition organisée par la Fifa ou les confédérations", écrivent cette fois les instances.

La menace est lourde de conséquences puisqu'elle aboutirait à priver les joueurs concernés de toute carrière en sélection, alors même que les formations pressenties pour une "Superligue" regorgent d'internationaux.

Reste à voir si elle est conforme "au droit européen de la concurrence", souligne auprès de l'AFP Antoine Duval, spécialiste de droit du sport à l'institut Asser de La Haye, évoquant une possible "bataille juridique" à venir.

Pour punir des sportifs engagés dans une compétition concurrente, il faudrait que les instances du foot invoquent un objectif "légitime", comme la protection de leur calendrier ou de leur modèle de solidarité et de redistribution financière, et que ces sanctions soient jugées "proportionnées" par la Commission européenne, détaille le juriste.

Régulièrement évoquée depuis des années, la "Superligue" était revenue au coeur des discussions fin octobre lorsque le président démissionnaire du Barça, Josep Maria Bartomeu, avait annoncé que le club catalan avait accepté d'y participer.

Selon plusieurs médias européens, cette compétition pourrait rassembler une quinzaine d'équipes des principaux championnats, avec des play-offs en fin de saison, sur le modèle des ligues nord-américaines (NBA, NFL, MLS).

Outre le Barça, le Real Madrid et Manchester United sont régulièrement cités parmi les promoteurs du projet. Sur la base d'un document de travail, le quotidien britannique The Times affirmait jeudi que six clubs de Premier League pourraient s'y joindre, pour 310 millions de livres (350 millions d'euros) chacun.

La présence des légalistes directeurs du Bayern Munich et de Dortmund apparaît plus hypothétique, de même que celle de la Juventus Turin ou du PSG, dont les patrons sont proches des instances européennes.

À l'automne, des informations de presse avaient même évoqué un lancement de la Superligue avec le soutien de la Fifa, qui aurait représenté une déclaration de guerre à l'UEFA, électoralement très risquée pour le patron de l'instance mondiale Gianni Infantino.

"Toutes les compétitions doivent être organisées ou reconnues

par les instances pertinentes à leur niveau respectif, par la Fifa au niveau mondial et par les confédérations au niveau continental", balaient jeudi les organisations.

Les signataires du communiqué réaffirment par ailleurs que "la participation aux compétitions mondiales ou continentales doit toujours être gagnée sur le terrain", un principe de "promotion-relégation" incompatible avec celui d'une ligue fermée.

Outre les critiques sur la philosophie d'une Superligue, qui enrichirait un peu plus les grands clubs et creuserait les écarts sportifs en Europe, plusieurs acteurs du foot doutent du sérieux du projet.

La menace d'une ligue fermée ressurgit en effet à chaque renégociation avec l'UEFA des droits TV et du format de la Ligue des champions, une phase de manoeuvres en coulisses actuellement en cours pour l'après-2024.

## La justice suisse classe une deuxième enquête contre Blatter



L'ex-N.1 du football mondial était soupçonné d'avoir lésé l'instance basée à Zurich en lui faisant acquitter la facture de 365.000 dollars d'un vol en jet privé effectué en 2007 par le Trinidadien Jack Warner, banni depuis pour corruption et inculpé par la justice américaine.

Le procureur Thomas Hiltbrand, qui conduit une procédure pour "gestion déloyale" portant sur plusieurs faits distincts, "a classé" ce volet "en janvier", a indiqué à l'AFP le parquet fédéral, confirmant une information du quotidien Le Monde.

Le Ministère public de la confédération (MPC) n'a pas indiqué les motifs de ce classement, qui suit celui en mai 2020 d'une affaire de droits télévisés attribués par la Fifa en 2005 à l'Union caribéenne de football, à l'époque dirigée par M. Warner.

"Un recours a été déposé contre

cette ordonnance de classement et il appartient désormais à la Cour des plaintes du Tribunal pénal fédéral de se prononcer à ce sujet", précise le MPC.

Trois enquêtes subsistent contre l'ancien président de la Fifa, emporté en 2015 par les scandales de corruption: d'abord le paiement controversé de 2 millions de francs suisses (1,8 million d'euros) à Michel Platini - alors président de l'UEFA - en 2011, validé par Blatter sans contrat écrit, et qui vaut aux deux hommes d'être poursuivis pour "gestion déloyale", "escroquerie" et "abus de confiance".

Depuis mai dernier, la justice suisse s'intéresse également à un prêt d'un million de dollars (823.000 euros) consenti en 2010 par la Fifa à la Fédération de football de Trinité-et-Tobago, alors présidée par Jack Warner.

Enfin, l'instance désormais dirigée par l'Italo-Suisse Gianni Infantino a déposé plainte en décembre dernier contre son ancien patron pour "mauvaise gestion criminelle", en raison du pharaonique projet de musée du football à Zurich, qui a entraîné selon l'instance une facture de 500 millions de francs suisses (462 millions d'euros).

Hospitalisé depuis décembre, l'ancien dirigeant de 84 ans "n'est pas encore au courant de cette plainte à propos du musée, et tant mieux. Il s'ennuierait inutilement", explique sa fille Corinne dans une interview au groupe de médias suisses CH-Media.

Testé positif au Covid-19 en novembre, Sepp Blatter a "surmonté le virus sans symptôme de gravité", mais cette maladie "insidieuse" a pu le fragiliser lorsqu'il a été admis juste avant Noël pour une opération car-

diaque "de routine", précise-t-elle.

"Il a été placé pendant plus d'une semaine dans un coma artificiel", poursuit Corinne Blatter, mais "a pu quitter l'unité de soins intensifs cette semaine" et "fait des progrès tous les jours - petits, mais constants".

Evoquant les multiples investigations visant son père, elle a jugé "impossible qu'une telle situation ne laisse pas de traces", soupçonnant Gianni Infantino de vouloir "détourner l'attention de ses propres méfaits" en attaquant son prédécesseur.

En quarante ans à la Fifa, dont 17 ans de présidence, Sepp Blatter a "transformé une petite association dans le rouge, avec sept employés, en entreprise très rentable (...). Je ne demande pas de monument à la mémoire de mon père, mais il mériterait que ses réalisations soient reconnues", a plaidé Corinne Blatter.



# La RDC s'en tire à bon compte face à la Libye

*Le Congo et le Niger se neutralisent*



Les Libyens joueront leur dernière carte lors de la troisième journée.

La République démocratique du Congo a conservé la tête du groupe B du Championnat d'Afrique des nations, après la deuxième journée de la phase de groupes, qui s'est achevée par deux matches nuls.

En fin d'après-midi, les hommes de Jean-Florent Ibenge, qui a annoncé jeudi avoir été testé positif au Covid-19, ont partagé les points avec la Libye (1-1). La RDC a été menée dès la 6e minute et le but de Muetaz Al Mehdi, mais elle a finalement égalisé en extremis grâce à Masasi Obenza (90e+4).

Dans l'autre match de ce groupe, le Congo et le Niger se sont neutralisés sur le même score (1-1).

Prince Mapata Mouandza a ouvert le score pour les Congolais à la 35e minute, avant que Mossi Issa Moussa ne remette les deux sélections à égalité à la 70e minute sur penalty.

Victorieuse lors de son premier match contre le Congo, la RDC reste en tête du groupe avec 4 points, devant la Libye et le Niger (2 points). Le Congo (1 point) ferme la marche avant la 3e et dernière journée de la phase de poules, prévue lundi.

## Programme du week-end

**Samedi**

**Groupe D**

2ème journée

17h00 : Zambie-Guinée

20h00 : Ouganda-Togo

**Dimanche**

**Groupe A**

3ème journée

20h00 : Burkina Faso-Cameroun

20h00 : Zimbabwe-Mali

Source : cafonline.com



# Tokyo-2020 inflexible sur la tenue des JO cet été

Les responsables des Jeux olympiques de Tokyo, prévus cet été après avoir été reportés l'an dernier à cause de la pandémie, sont "inflexibles" sur ce nouveau calendrier, a affirmé à l'AFP le directeur général du comité d'organisation Toshiro Muto.

Il n'a cependant pas exclu que les Jeux (23 juillet-8 août) puissent se tenir sans spectateurs, alors que le coronavirus sévit toujours dans le monde, y compris au Japon.

"La tenue des Jeux est notre cap inflexible et, à ce stade, nous ne discutons de rien d'autre", a dit M. Muto lors de cet entretien. Le scénario d'une annulation "n'est pas en discussion".

A quelque six mois de la cérémonie d'ouverture, le spectre de l'annulation est pourtant revenu hanter les JO de Tokyo ces dernières semaines.

Face à des cas record de coronavirus, l'état d'urgence a été réinstauré ce mois-ci dans une grande partie du Japon, dont Tokyo et sa banlieue,

comme au printemps 2020.

Inquiets que l'événement n'aggrave la situation, plus de 80% des Japonais sont désormais opposés aux JO cette année, préférant soit un nouveau report soit une annulation, selon un récent sondage.

Mercredi, le maire d'Osaka, Ichiro Matsui, s'est prononcé pour un nouveau report des Jeux, cette fois à 2024, car il sera "impossible" d'achever la campagne de vaccination au Japon d'ici l'été.

Le Japon "devrait négocier avec le CIO (Comité international olympique)", a-t-il dit à la presse.

Taro Kono, ministre clé du gouvernement nippon, a reconnu la semaine dernière que rien ne devait être exclu sur le sort des JO.

Et l'ancien président adjoint du comité d'organisation des JO-2012 de Londres, Keith Mills, a estimé mardi auprès de la BBC qu'il était "improbable" que les Jeux de Tokyo puissent se tenir

cet été.

"Évidemment, les conditions à mettre en place seront très importantes", concède le directeur général de Tokyo-2020, "et il va sans dire que nous avons besoin de la compréhension et du soutien de la population. Nous voulons préparer les Jeux en nous basant sur ces principes".

"La situation sanitaire au Japon et dans le monde entier est très grave, et il est normal que beaucoup de gens soient nerveux", relève encore M. Muto.

Il croit cependant que si les campagnes de vaccination progressent et que le nombre d'infections diminue, l'opinion publique changera d'avis.

Au Japon, les inoculations devraient démarrer d'ici fin février mais ne devraient pas être étendues à l'ensemble de la population avant mai, selon plusieurs médias locaux.

M. Muto répète que les organisateurs nippons et les responsables du CIO "n'ont pas évoqué la possibilité" de

rendre la vaccination obligatoire pour les athlètes et les spectateurs des JO.

De nombreuses questions restent cependant en suspens, alors que les frontières japonaises sont actuellement fermées aux visiteurs étrangers, et que les grands événements sont limités à 50% de leur capacité d'accueil, avec une jauge de 5.000 personnes maximum.

Une décision sur le nombre de spectateurs autorisés pour les JO sera prise dans les prochains mois.

"Il n'est pas souhaitable qu'il n'y ait pas de fans" dans les tribunes, insiste M. Muto, tout en ne pouvant pas garantir pour l'heure la présence de spectateurs, notamment venant de l'étranger. "Je ne peux pas faire de prédictions".

Le comité d'organisation de Tokyo-2020 a dévoilé en décembre une batterie de contre-mesures face au coronavirus, censées permettre à l'événement de se dérouler en toute sécurité cet été, même si la vaccination n'est pas généralisée et si la pandémie n'est pas maîtrisée d'ici là.

## Volontaires, l'une des clefs de l'organisation du CHAN

Jeune étudiante, Essenen Dicka participe pour la première fois à un grand tournoi au Cameroun en tant que volontaire.

Suivant un cursus en communication à l'Institut des relations internationales du Cameroun, Dicka se réjouit de sa sélection au sein de l'équipe des volontaires. « Tout a commencé par une annonce du COCAN qui cherchait des volontaires pour le CHAN », nous apprend la jeune fille de 26 ans avant d'ajouter : « De là, j'ai été choisie avec plusieurs autres jeunes, nous avons fait des entretiens avant le choix final. J'aime les challenges et c'est ce qui m'a poussé à m'inscrire. Après une période de formation, j'ai été affectée à la commission média ».

La jeune Dicka se dit honorée en tant que camerounaise d'accueillir le CHAN Total 2020 dans son pays. « Je suis heureuse qu'on puisse accueillir le tournoi dans un pays qui respire le football avec comme objectif pour nous de nous préparer pour la CAN Total 2021 », affirme la volontaire.

Sur une question au sujet de son travail quotidien au CHAN Total 2020, la jeune étudiante en Master communication, estime qu'elle apprend tous les jours. « En étant en contact quotidien avec les journalistes ainsi que les experts de la CAF, j'apprends sur le terrain, ce qui est pour moi une chance surtout dans ma formation. C'est une grande opportunité pour nous volontaires d'apprendre l'organisation de grands événements, sur le terrain aux côtés de personnes chevronnées », déclare Dicka.

"J'espère que je serais retenue pour la CAN Total 2021 en tant que volontaire".

On trouve la jeune étudiante dans toutes les zones réservées aux médias. Centre des médias, zone mixte, salle de conférences, telle une abeille, elle accomplit le travail que lui assignent les officiers médias de la CAF avec exemplarité, tout comme ses collègues volontaires venus des quatre coins du Cameroun et également des différents établissements universitaires.

Dicka se penche déjà sur la prochaine compétition qu'organiserait le Cameroun dans une année à savoir la CAN Total 2021, grande fête du football africain. « J'espère être retenue l'année prochaine avec les volontaires de la CAN Total 2021, et je me porte déjà candidate pour cela car je sais que ça sera pour nous, jeunes Camerounais, une grande expérience », conclut la jeune fille.

## Le microplastique, de nos lessives à l'océan Arctique

Une grande majorité des microplastiques retrouvés dans l'océan Arctique proviennent de fibres synthétiques utilisées dans l'habillement, et donc probablement du simple lavage des vêtements, selon une étude publiée mardi.

La présence de ces microparticules a été recensée dans des organismes vivants aux quatre coins des océans, jusqu'au fond de la fosse des Mariannes, dans l'Océan pacifique, la plus profonde connue.

Elles proviennent de la dégradation des quelque 8 millions de tonnes de plastique qui finissent chaque année dans l'océan, et le textile synthétique, polyester, nylon ou encore acrylique, est une source importante de cette pollution.

Selon les scientifiques, à chaque lavage en machine, des centaines de milliers voire des millions de microfibrilles partent dans le circuit d'évacuation, dont une partie, trop petites pour être filtrées dans les usines de traitement, parviennent jusqu'à la mer.

Dans une étude publiée par la revue *Nature Communication*, l'organisation Ocean Wise et le département des Pêches et des



Océans du Canada ont étudié des échantillons d'eau de mer prélevés en 2016 dans 71 stations des zones arctiques, de la Norvège au nord de l'Alaska en passant par le Canada et jusqu'au pôle Nord.

"Nous avons trouvé du microplastique dans tous les échantillons sauf un, démontrant la présence massive de ce polluant dans ces régions isolées", souligne l'auteur principal de l'étude, Peter

Ross, d'Ocean Wise et de l'Université canadienne de Colombie-Britannique.

Les microplastiques présents (l'étude a comptabilisé les déchets d'une taille inférieure à 5mm) y provenaient à 92% de fibres synthétiques, dont 73% de polyester, similaires aux textiles synthétiques utilisés pour l'habillement.

"La conclusion est que nous disposons maintenant de fortes

preuves que les foyers européens et nord-américains polluent directement l'Arctique avec ces fibres provenant des eaux usées de leurs machines à laver", estime M. Ross.

Les mécanismes exacts de leur concentration dans les zones arctiques ne sont pas clairs, mais les courants océaniques semblent jouer un rôle majeur dans leur dérive vers le Nord, a-t-il estimé. Les déchets étaient trois fois plus pré-

sents dans les zones orientales de l'océan Arctique, suggérant une provenance accrue depuis l'océan Atlantique.

"Il serait très injuste de pointer les textiles comme seule source de présence de microplastiques dans l'océan, mais nous voyons une forte empreinte de fibres polyester provenant probablement de l'habillement", souligne Peter Ross.

Dans une précédente étude publiée en 2019, Ocean Wise avait estimé qu'un foyer moyen aux Etats-Unis et au Canada émet 533 millions de microfibrilles par an. Et si, dans ces pays, 95% d'entre elles sont interceptées lors du traitement des eaux usées, 878 tonnes finiraient malgré tout en mer.

"Le secteur textile peut faire plus pour rendre l'habillement plus durable", conclut M. Ross, qui appelle aussi les gouvernements à renforcer la législation sur le traitement des eaux et les particuliers à adopter les bons gestes (filtres sur les machines à laver, cycles économiques, etc).

La France a été le premier pays au monde à légiférer sur cette source de pollution plastique, en imposant d'équiper les machines à laver de filtres à microplastiques d'ici 2025.

## Mlowza, gâteau marocain aux amandes

### Ingrédients:

- 500 g d'amandes mondées
  - 250 g de sucre glace
  - 1 càs de glucose
  - 1 càs d'eau de fleur d'oranger
  - 1 oeuf
  - 1 jaune d'oeuf
  - 1 càs de beurre ramolli
  - 7 g de levure chimique
  - Une pincée de mastic moulu
- Décoration:
- Sucre glace

### Préparation:

- Mixer deux fois les amandes avec le sucre.
- Travailler la pâte d'amande avec le zeste de citron, le beurre, l'eau de fleur d'oranger, le glucose, les oeufs, le mastic et la levure chimique.
- Confectionner des petites boules de taille d'une noix. Passer les boules dans le sucre glace.
- Déposer les boules sur une plaque recouverte de papier de cuisson et les aplatir légèrement avec votre pouce.
- Faire cuire au four préchauffé à 160 °C pendant 10 minutes.
- Laisser refroidir les ghribas avant de les retirer de la plaque.



## Des trafiquants cultivent la légende de Pablo Escobar



Rien de moins que feu Pablo Escobar les autorités du Honduras ont saisi lundi des paquets de cocaïne marqués d'un fac-similé de la carte d'identité du plus célèbre trafiquant de drogue colombien, mort il y a 28 ans. La saisie insolite, d'un total de 25 kg de drogue, a été effectuée à bord d'un bateau échoué sur la côte de la Mosquitia (département de Gracias a Dios), dans l'Est du Honduras, après avoir été pris en chasse par un bâtiment de la Marine nationale.

Les trafiquants sont parvenus à prendre la fuite, a précisé le porte-parole des Forces armées, le lieutenant Jose Coello.

Les trafiquants y aménagent des loges, des noms ou des numéros, mais

"cette fois ils portaient un visage (...) celui de Pablo Escobar", tué en 1993 à Medellín lors d'une opération de la police colombienne, a expliqué l'officier.

Un millier de militaires honduriens sont déployés depuis 2010 sur la côte caraïbe du département de Gracias a Dios pour y lutter contre le trafic de drogue qui emprunte les voies aérienne, maritime et terrestre pour relier les pays producteurs d'Amérique du Sud et le marché des Etats-Unis.

Cette région peu peuplée du Honduras est l'un des points principaux de passage de la drogue vers le nord.

Les trafiquants y aménagent des pistes d'atterrissage clandestines et mettent à profit les criques de la côte.